

HAUTE-SAVOIE

VALLEE DU GIFFRE



HAUTE-SAVOIE

PATRIMOINES BATIS ET NATURELS

- RECONNAITRE, RESPECTER, REHABILITER, AMELIORER -

DECEMBRE 1994

PREAMBULE

Le C.A.U.E. a entrepris, sous le titre “Conseils pour la mise en valeur de patrimoines bâtis et naturels - reconnaître, respecter, réhabiliter, améliorer -”, une série de publications concernant les architectures caractéristiques de la Haute-Savoie.

Sont déjà parues “Le Pays de la Côte” et “Le Pays de Gavot”. Le C.A.U.E. a tout naturellement jugé utile de s’intéresser ensuite à la valorisation du patrimoine construit traditionnel dans une vallée de montagne.

A l’exemple du Chablais parsemé de bâtiments dont la typologie est caractéristique de la région lémanique, la Vallée du Giffre est apparue également riche d’éléments architecturaux, significatifs de l’expression culturelle d’un art de vivre spécifique aux populations des vallées montagnardes. Il s’est trouvé que les communes du Haut-Giffre ont signé avec la Région Rhône-Alpes un contrat pour le développement d’actions culturelles, prévoyant d’encourager la valorisation de l’architecture locale, et que, dans cette perspective, les élus locaux ont jugé utile de faire appel au C.A.U.E.

Ce nouveau document devrait permettre à tout un chacun de mieux connaître l’originalité et les caractéristiques du bâti traditionnel de la Vallée du Giffre. En même temps, il propose aux particuliers et aux entrepreneurs voulant restaurer ou réhabiliter des vieilles bâtisses, quelques conseils afin qu’ils respectent l’esthétique et les savoir-faire traditionnels sans pour autant renoncer aux nécessaires adaptations dues aux besoins de la vie moderne.

Si le contrat de développement culturel ne concerne que quatre communes : Morillon, Samoëns, Sixt Fer-à-Cheval et Verchaix constituant le canton de Samoëns, il s’avère que la similitude des contraintes géophysiques, celle des modes de vie, des activités économiques et de l’histoire a généré la même identité de bâti caractéristique sur l’ensemble des sept communes du bassin versant du Giffre. Aussi la brochure concerne-t-elle la totalité de cette entité géographique.

N'est pris en compte dans cet ouvrage que les constructions rurales. En effet celles-ci sont les plus susceptibles de subir des travaux de par leur accessibilité et leur situation géographique. De plus, elles sont rarement protégées par un règlement d'urbanisme suffisamment précis. Donc, ont-été volontairement écartés les secteurs cependant très riches architecturalement, constitués par les "centre-ville" de Mieussy, Samoëns et Taninges, et ceux des alpages éloignés. En outre, ne sont traitées que les formes d'habitat les plus représentées, laissant de côté celles plus anecdotiques qui sont plus rares, (moulins à eau par exemple), malgré leur fort caractère.

La démarche devrait permettre de préserver un patrimoine bâti qui, même s'il ne revêt pas toujours un caractère exceptionnel, contribue grandement à donner une image d'identité locale.

Le présent document, s'appuyant sur la volonté des élus, traduit l'intérêt qu'il faut porter au patrimoine bâti, issu de la tradition séculaire et du savoir-faire de nos anciens, qui restent garant pour une part non négligeable du respect de la qualité du paysage.

Si chacun d'entre nous est le plus souvent préoccupé par la rénovation et le confort de bâtiments anciens comme habitations individuelles, le C.A.U.E., quant à lui, conformément à sa mission de conseil pour la qualité du cadre de vie, est également soucieux de la mise en valeur extérieure du patrimoine et du paysage dans lequel ils s'inscrivent collectivement.

L'équipe de rédaction constituée par :

- Pierre-Jean DUBOSSON, Secrétaire Général du C.A.U.E.,
- Alain HENRY-DENIS, Architecte DPLG,
- François GURTLER, Ingénieur en environnement au C.A.U.E.,
- Maryse AVRILLON, saisie, composition du texte et réalisation de la maquette

a donc procédé à la recherche des éléments d'architecture intéressants répartis dans la Vallée du Giffre, de manière à sensibiliser la population locale toute entière à la nécessité de rénover dans le respect d'une tradition, les bâtiments susceptibles d'être utilisés.

Elle a l'espoir que son travail vous sera utile.

Pierre-Jean DUBOSSON,
Secrétaire Général du C.A.U.E.



AVERTISSEMENT

Cette plaquette ne prétend aucunement apporter une réponse universelle à tous les problèmes de réhabilitation de bâtiments anciens : en effet, chaque situation est originale, chaque bâtiment l'est aussi, même s'il répond à des critères ponctuels, permettant de le considérer comme "traditionnel" et commun dans le Pays où il s'érige.

Il ne s'agit pas non plus d'un manuel pour la restauration (réparation à l'identique de l'original) mais plutôt d'une somme de conseils destinés à réhabiliter un bâtiment ancien en gardant un esprit originel tout en l'adaptant raisonnablement aux normes modernes de vie.

De même, les éléments de "**vocabulaire architectural**" présentés ne sont que les clés permettant de comprendre comment nos ancêtres ont su apporter des réponses spécifiques aux contraintes d'un milieu local en relation avec leurs modes de vie et de culture originaux. L'architecture réussie d'un bâtiment n'est pas simplement "un décor" où évolue l'utilisateur, mais le fruit d'une réflexion ; chaque détail est pensé et a au moins une raison d'avoir été conçu comme tel... C'est l'ensemble de ces raisons qui constitue l'image d'un type ou de quelques types de bâtiments caractéristiques du Pays.

Les bâtiments retracent l'histoire, les influences, les conditions et modes de vie de plusieurs générations qui se sont succédées sur un terroir. Les habitants doivent se reconnaître dans leur bâtiment et cadre de vie et en être fiers comme ils sont fiers de leurs ancêtres et de leurs enfants... c'est la tradition.

Il est hors de propos de présenter un type de bâtiment transposable partout dans le Pays, aussi ce document ne le fait-il pas même au nom de la réalité historique. La tradition ne doit pas refuser les exigences que représentent l'évolution technique, la diversité des conditions de vie, de culture. Les nouvelles réalisations doivent au contraire enrichir la tradition de ces nouveaux besoins.

En revanche, ce travail devrait permettre d'éviter les erreurs les plus communes, indiscutables en matière de réhabilitation de bâtiments anciens (patrimoines de caractère).

Il devrait également permettre de soulever quelques problèmes auxquels on ne pense pas toujours spontanément lors d'une reconstitution ou d'une réhabilitation et qui pourtant possèdent des solutions simples : **un projet réussi est un projet qui répond à ses objectifs.**

En outre, ont également été soulevées les notions de Paysage et abords de bâtiments, véritables écrins garant d'une identité économiquement et culturellement nécessaire.

Cette sensibilisation doit être salutaire pour un **cadre de vie commun qui est le fruit des efforts ou des "laisser-aller" de chacun** : nous sommes tous acteurs de nos paysages !

Ce travail n'est bien sûr pas exhaustif mais doit quand même permettre à chaque citoyen intéressé de trouver des réponses pratiques. Il contribuera, en plus, nous l'espérons pour de nombreux habitants du Giffre, **à susciter l'envie d'approfondir une connaissance sur les usages et savoirs du passé** et sur des pratiques liées à la construction : cette somme de connaissances personnelles constitue une part de la conscience et des racines de la Vallée du Giffre, fondations indispensables d'un avenir serein.



SOMMAIRE

LA VALLEE DU GIFFRE

DEUX MOTS D'HISTOIRE	P 7
LE SITE, LES ACTIVITES, LES MODES DE VIE ET D'OCCUPATION DE L'ESPACE	P 19

LE CADRE BATI

L'HABITAT TRADITIONNEL	P 28
ELEMENTS D'ARCHITECTURE - NOTIONS DE VOCABULAIRE	P 30
PETITS PATRIMOINES: GRENIERS, MAZOTS ET FOURS A PAIN	P 39
REHABILITER : QUELQUES CONSEILS ET CE QU'IL FAUT EVITER	P 42

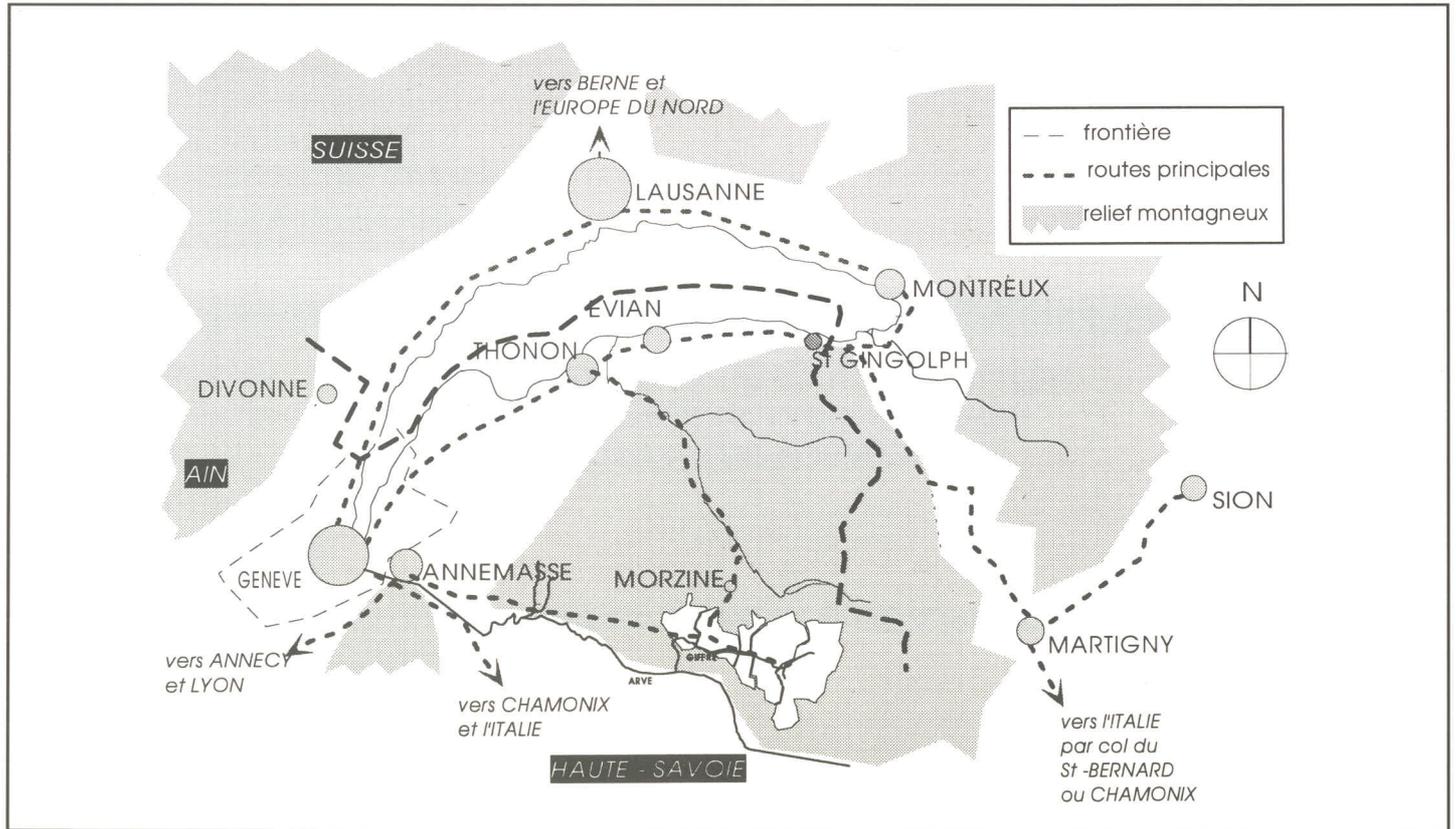
LE CADRE DE VIE : QUELQUES PRINCIPES D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE

LES ESPACES "PRIVATIFS"	P 62
LES ESPACES "PUBLICS"	P 67
LES PAYSAGES DELAISSES	P 72
A PROPOS DU CHALET...	P 78

ANNEXES

LEXIQUE	P 82
BIBLIOGRAPHIE	P 87
SOURCES ILLUSTRATIONS	P 89

LA VALLEE DU GIFFRE



DEUX MOTS D'HISTOIRE

L'histoire de France que l'on enseigne fait bien peu de place à celle de la Savoie, définitivement française depuis 1860. Profitons de ce petit ouvrage pour évoquer son passé, ses origines et plus particulièrement celles de la vallée du Giffre.

Nous parlerons de ses montagnes et de leurs richesses, de ses hautes plaines bordées de crêtes élevées, sauvages. Ammias Marcelin, officier romain, écrivait au III^{ème} siècle, parlant des Alpes : "...spectacle effrayant, surtout au printemps...".

Depuis, des générations de paysans ont façonné la vallée du Giffre, lui donnant ce visage accueillant que nous lui connaissons car il est bien difficile d'imaginer ce qu'elle devait être il y a... près de 2000 ans.

Durant le quaternaire et à plusieurs reprises, les glaciers recouvrirent la totalité de la Savoie et il est peu probable qu'au paléolithique, l'homme de Néandertal se soit aventuré dans le Giffre.

Il y a environ 9000 ans, après la dernière glaciation de Würms et le recul définitif des glaces, se formèrent des lacs derrière les verrous rocheux ou morainiques abandonnés par les glaciers.

Au cours des millénaires, ces lacs se remplirent d'alluvions. Leurs eaux rongèrent de plus en plus profondément ces verrous, les lacs se vidèrent, faisant apparaître des plaines horizontales séparées par d'étroits passages d'amont en aval : Sixt vers "Le Perret", Taninges vers "L'Etroit Denté", Mieussy vers Bieully".

Tel est l'origine des plaines de Samoëns, Taninges et de Mieussy et des trois paysages étroits qui les relient.

Il fallut encore quelques millénaires pour que la végétation que nous connaissons conquiert définitivement ces plaines. Il y eut des alternances, d'avance et de recul d'espèces végétales différentes, boréales d'abord, bien avant celles que nous connaissons.

La "belle saison" revenue, ce fut d'abord des petits groupes de chasseurs qui, en traquant le gibier, se hasardèrent dans les vallées en suivant les rivières. mais ils ne s'attardaient pas.

Les quelques trouvailles archéologiques qui ont été faites, une hache en pierre polie près de Mieussy et une hache en bronze près de Taninges, ne sont pas suffisamment significatives pour dater une occupation permanente dans le haut-Giffre.

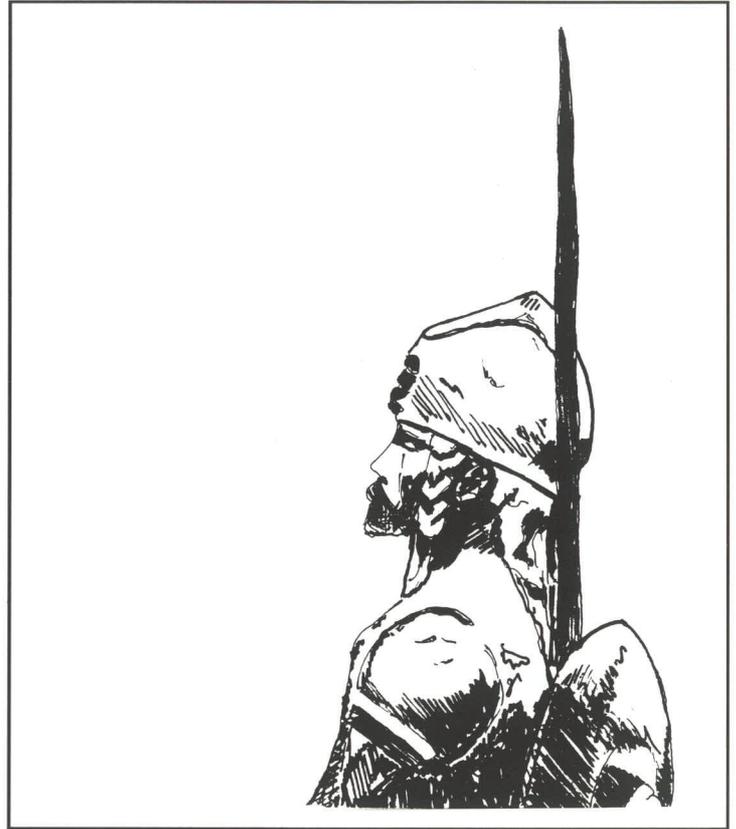
On pense cependant que dès le XVIème siècle avant J.C., la plaine de Taninges fut occupée par une population Ligure. Celle-ci vit arriver vers le Vème siècle avant J.C. des Celtes porteurs de la civilisation du fer : il dut se créer une petite tribu celto-ligure.

Bien à l'abri dans son petit "bassin" mais pouvant communiquer facilement avec la vallée de l'Arve, lieu de passage important pour les échanges, furent-ils Allobroges, Ceutrons ou Neutrates ? L'Histoire n'en dit rien.

Avec les "guerres coloniales" des romains et à travers les écrits de leurs géographes, historiens... la Savoie entre dans l'Histoire.

Ces écrits sont une source de renseignements de toutes sortes. Nous y apprenons le nom des diverses tribus Celtes qui occupaient les Alpes (les Neutrates, Octodurs, Ceutrons et les Allobroges), leurs luttes farouches contre les romains et leurs défaites accompagnées de massacres, de pillages et des déportations en masse de leur population vendue comme esclaves.

En 121 avant J.C., les Allobroges sont définitivement vaincus mais il fallut deux ans de campagne dirigée personnellement par César Auguste de 16 à 14 avant J.C. pour venir à bout des tribus qui occupaient la montagne.



(B) TÊTE DE CELTE



Ces tribus cultivaient un blé en “trois mois”. Elles avaient des troupeaux de vaches produisant beaucoup de lait et fabriquaient le cuivre, le plomb, le fer et les centres de métallurgie et de poterie étaient nombreux.

Dans les pays conquis, les romains disposent à leur gré de leurs territoires. Ils en fixent les limites administratives. Ainsi, au Col de la Forclaz, une pierre fût érigée en 74 avant J.C. pour délimiter la contrée habitée par les Ceutrons (la vallée de l’Arve jusqu’à Passy) de celle occupée par les Allobroges.

Si l’emprise romaine pesa petit à petit lourdement sur le bas pays, elle fut faible et plus tardive dans les hautes vallées. Dans celle du Giffre, il y a peu de trace, si ce n’est un bout de voie romaine à Mieussy en direction d’Onnion et un autre au-dessus de Taninges, correspondant probablement à celle du Col des Gets.

On peut supposer que la petite tribu d’Allobroges qui occupait les bassins de Mieussy et de Taninges n’avait pas été trop “perturbée” ni trop romanisée et qu’elle avait conservé ses caractères Celtes et montagnards. On pense que sa bourgade principale se situait au centre du bassin de Taninges et se serait appelée MEDIOLANUME.

Cet isolement allait être troublé par l’arrivée des Burgondes. Curieux peuple que ces Burgondes qui, mille ans avant J.C. quitte la région de Bergen en Norvège et se met à migrer à travers l’Europe. On le retrouve au Vème siècle installé dans la région de Würms en Germanie.

Les Burgondes sont très sévèrement battus en 436 par le Général Romain Aetius et les rescapés sont installés par celui-ci en 443 en Sapaudia, région comprenant les deux versants du Jura, et le Genevois. Leur mission était alors de protéger la Gaule des incursions des Alamans.



(C) CACHET DU COMTE AMEDEE DE SAVOIE

Les Burgondes sont, pour l'époque, des hommes de haute taille, jugés par un chroniqueur de l'époque Sidoine Appolinaire, comme "les plus doux des barbares".

Durant le Vème siècle, profitant du déclin de l'empire romain, ils étendront rapidement leurs territoires.

C'est un peuple d'éleveurs de bovins qui s'installe dans les zones de pâture : c'est probablement à la fin du VIème siècle qu'ils vinrent s'installer dans le Giffre. Si l'origine germanique du nom de Tanninges est contestée, en revanche, celle de Samoëns est bien d'origine Burgonde.

Durant le VIème siècle, c'est le chaos ! La Savoie est successivement : Burgonde, Franque, Mérovingienne, Carolingienne puis terre d'Empire (Germanique).

Au XIème siècle, apparaît dans les écrits, le fief du Faucigny, le Giffre en fait partie. Enfin, vers 1130, le vallon de Sixt alors inhabité voit arriver quelques moines de l'Abbaye d'Abondance qui, sous la direction de Pons de Faucigny, fondent une petite abbaye. Plus tard, ces moines feront venir des Alamans de la région de Wälser pour les aider à coloniser le vallon.



(D) DEPART POUR LES PETITES BESOINES D'HIVER



Les moines auront une très grande influence dans l'économie rurale car les Augustins, en Savoie, et dans le haut-Giffre en particulier, vont rivaliser avec les autres ordres religieux, pour le contrôle des alpages.

Ce n'est donc que depuis le XIIIème siècle que la vallée du Giffre est totalement peuplée.

En 1355, sous le règne d'Amédée VI, dit le "comte vert" le Faucigny devient Savoyard.

Dès lors, l'histoire du Giffre sera celle du Comté, du Duché, puis du royaume Sarde (1718). Son petit peuple subira tous les aléas de la politique de ses Princes : leurs alliances et leurs renversements, les occupations étrangères et les contributions de guerre...

En septembre 1792, les troupes républicaines rentrent en Savoie et en novembre la convention décide que cette province devient française, 84ème département sous le nom de "département du Mont-Blanc".

En 1814-1815, les Savoyards redeviennent Sardes.

En 1860, ils décident de devenir Français par un vote au suffrage universel (masculin).

HISTOIRE QUOTIDIENNE ET CARACTERES

Il y a toujours de la fierté à dire "je suis savoyard" ! Si cela avait peut-être un côté provocateur fleurant l'indépendance, cela cachait aussi la vie très dure et souvent misérable de celui qui le disait et en particulier du petit peuple des hautes vallées.

Les longs hivers lorsqu'ils n'étaient pas suivis d'un printemps puis d'un été désastreux, comme cela le fut souvent, la culture, l'élevage et le travail du lait permettaient, quant on était propriétaire, de s'en tirer à peu près ; encore ne fallait-il pas être trop nombreux en famille.

Mais dans la majorité des cas, de bonnes conditions météorologiques ne suffisaient pas à nourrir le petit peuple, aussi, la province et tout particulièrement "la montagne" se vidaient régulièrement.



(E) UN COLPORTEUR

C'était l'émigration d'hiver (vers la Toussaint) : les travaux de la terre terminés, depuis les villages partaient des groupes d'adultes et de gamins pour les besognes de morte-saison: colporteur, maçon, ramoneur, montreur de marmottes... On colporte hors de la Savoie les fabrications locales, les faux et les serpes de Tanninges sont réputées, de Mieussy des ustensiles de cuivre et d'étain, certains vont jusqu'au fin fond de l'Europe.

Le retour au village se fait vers la mi-juin.

Loin du pouvoir installé à Turin depuis 1562, vivant en autarcie, les hautes vallées furent marquées par ces déplacements individuels et par l'apport très important de savoir-faire de toutes sortes.

Les savoyards étaient réputés pour "leur simplicité, leur honnêteté et ne rechignant pas à la tâche" ; beaucoup ne reviennent pas de cette migration, se fixant et faisant souche un peu partout en France, en Allemagne et jusqu'en Amérique.

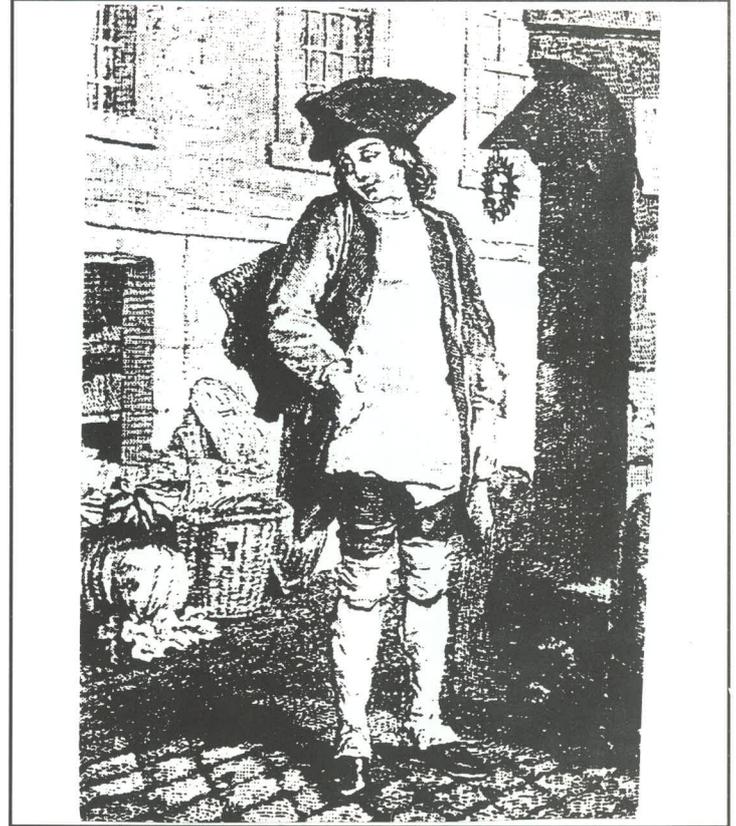


(F) UNE BERGERE

Et puis, faisant suite à plusieurs saisons détraquées, la peur de la disette s'installe, alors on émigre. En 1767, le mouvement est si massif que les autorités sont obligées de prendre des mesures draconiennes : on fait rebrousser chemin aux partants et on emprisonne les propagandistes et les convoyeurs.

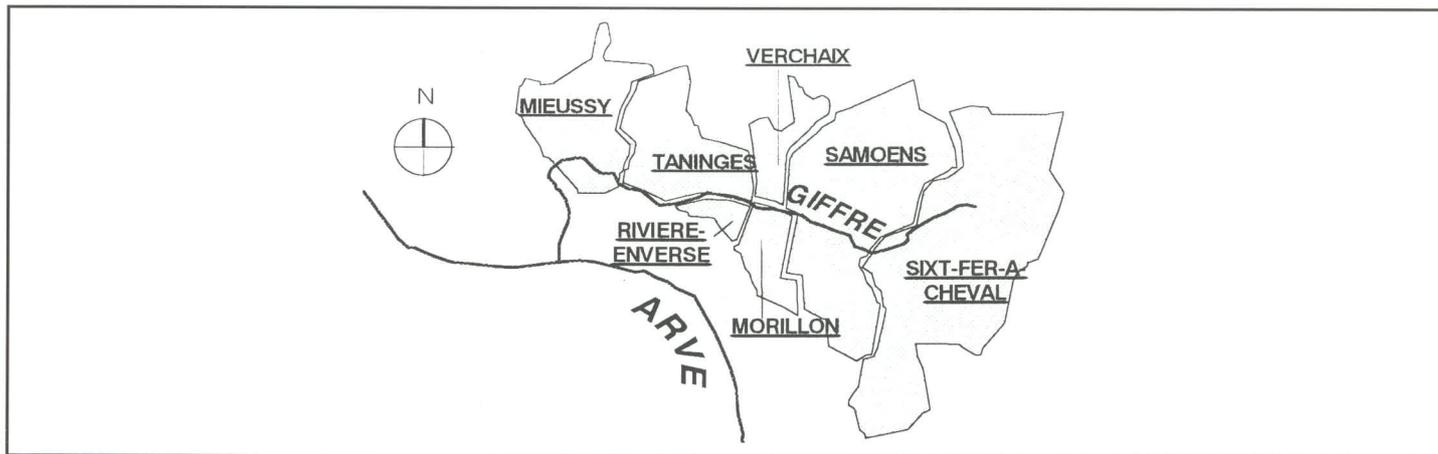
On émigre aux Amériques, en Australie, en Algérie. Quelquefois, un groupe parti d'une même paroisse fonde là-bas un village devenu depuis une ville. Quelques-uns connaissent la réussite, tel ce pauvre orphelin né au Chatelard qui fit une grande fortune au Pérou, tel ce Rubin Marie-Auguste, qui au XIXème siècle, fonde à son retour d'Amérique, les Hospices de Paris.

Enfin, depuis 1860 (rattachement à la France), le droit français en matière d'héritage conduit au morcellement des propriétés et a vidé petit à petit les campagnes.



(G) PETIT SAVOYARD EN EXIL

LE SITE, LES ACTIVITES, LES MODES DE VIE ET D'OCCUPATION DE L'ESPACE

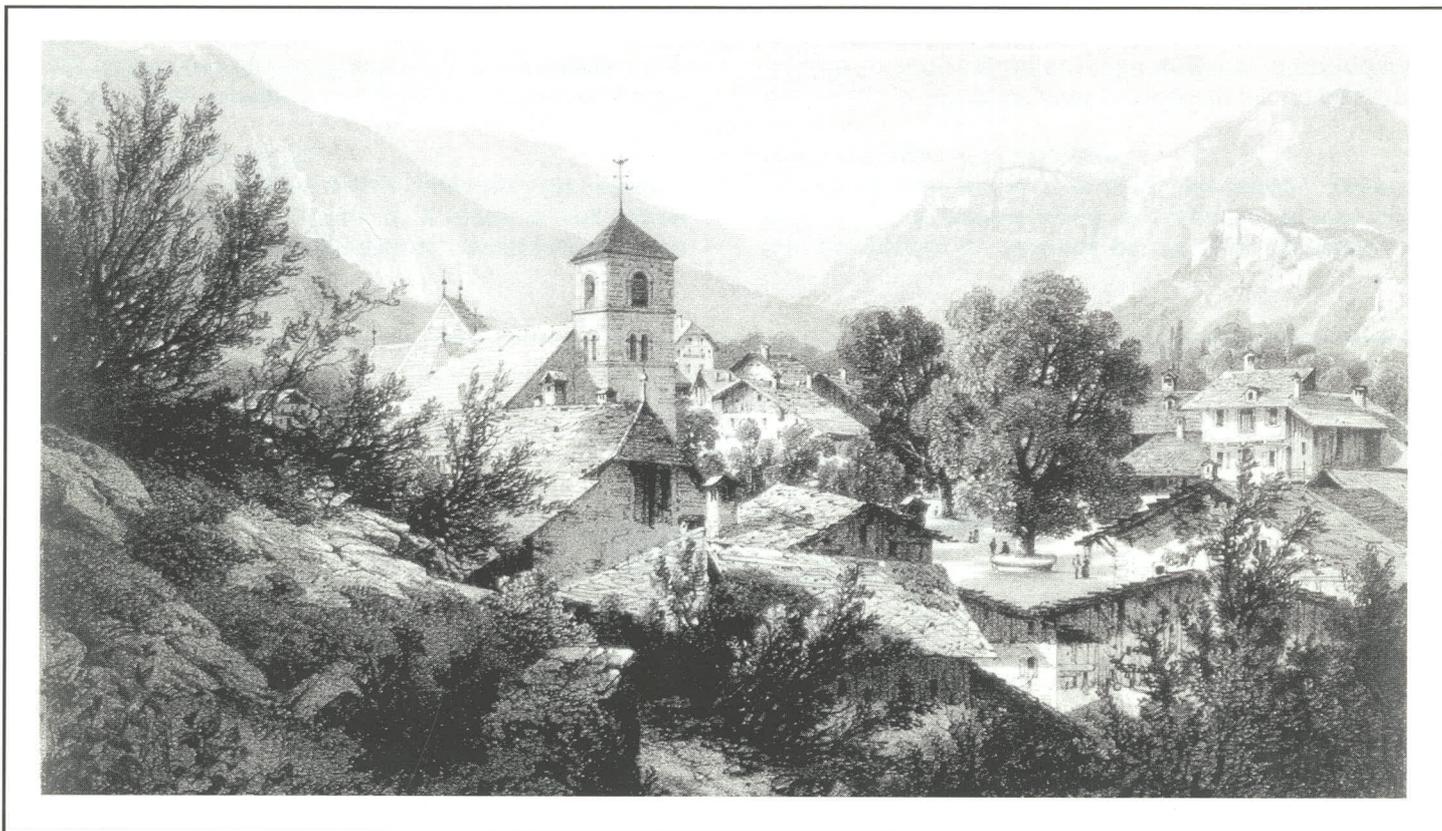


La vallée du Giffre, de Sixt à Mieussy, est un profond sillon creusé par un glacier. Il est l'axe de la région le long duquel sont groupés les villages et les hameaux. Son altitude s'étage entre 900 et 600 m.

C'est une vallée fermée à ses deux extrémités, en amont par les cirques des Grands Fonds et du Fer-à-Cheval et en aval par la cluse de Bieully.

Elle est bordée au nord-est par des hautes falaises qui laissent peu de place à la forêt et à la prairie, en revanche le versant opposé est fait d'un relief plus adouci, couvert de forêts et couronné de pâturages.

Elle est traversée dans toute sa longueur par un puissant et unique torrent capricieux alimenté par d'abondantes précipitations : le Giffre.

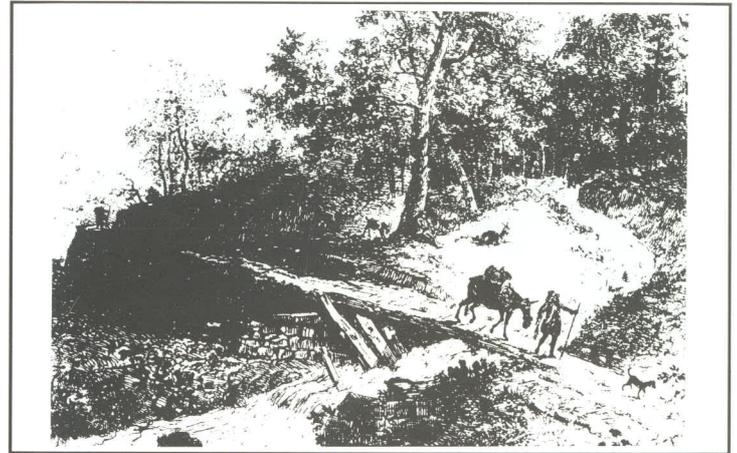


(H) SAMOËNS

L'impression générale est celle d'une végétation généreuse et d'une certaine opulence. On sent que la première économie a été agro-pastorale car en plus des trois bourgs principaux (Mieussy, Taninges et Samoëns), l'habitat était organisé de la manière suivante :

- en plaine et en pied de mont, les "maisons" sont regroupées en petits **hameaux et villages**.
- à une altitude d'environ 1200 m, se trouvent les "**granges**" : ensemble constitué d'un vaste fenil au-dessus d'un logis. De mai à juin, on y conduisait le bétail en pâture et on y engrangeait le maximum de fourrage pour la réserve d'hiver.
- puis au-dessus, entre 1500 et 1900 m, ce sont les alpages communaux où l'on s'installait de fin juin à la mi-septembre dans des bâtiments succincts, en général communaux, cet habitat d'été était appelé communément la "**montagne**".

A la mi-septembre, le chemin se faisait à l'inverse, on redescendait aux "granges", puis le plus tard possible, on retournait au "village".

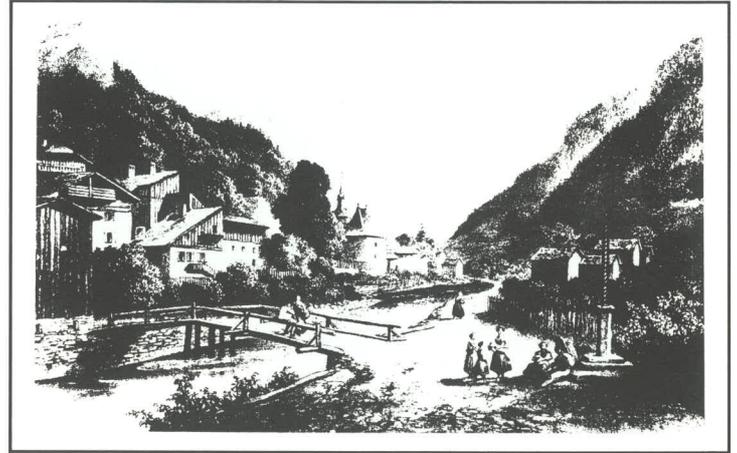


(1) CHEMIN DE MONTAGNE

Dans la vallée, la proportion des terres labourées est infime comparée à celle réservée à la pâture. On cultivait un peu de céréales mais surtout ce que l'on pouvait produire et que l'on n'aurait pas à acheter. Chaque maison a son potager. On avait aussi les vergers qui couvraient tous les versants des pieds de mont, dont les fruits servaient à faire du cidre, boisson locale, et de l'eau de vie. Ils constituaient l'essentiel du paysage végétal accompagnant l'habitat.

La population de la vallée a été jusqu'au début de ce siècle en constante augmentation. Déjà au XVIème siècle, les seules paroisses de Samoëns, Morillon et Verchaix comptaient plus de 4800 âmes, il n'y en a plus que 3700 aujourd'hui.

Aussi généreuses que furent la terre et la végétation de la vallée, elles ne suffisaient pas à faire vivre toute cette population. La population a dû trouver d'autres sources de subsistance : elle a su tirer parti de ses forêts et du minerai de fer situé à 1800 m au nord-est de Sixt.



(J) SIXT AU SIECLE DERNIER

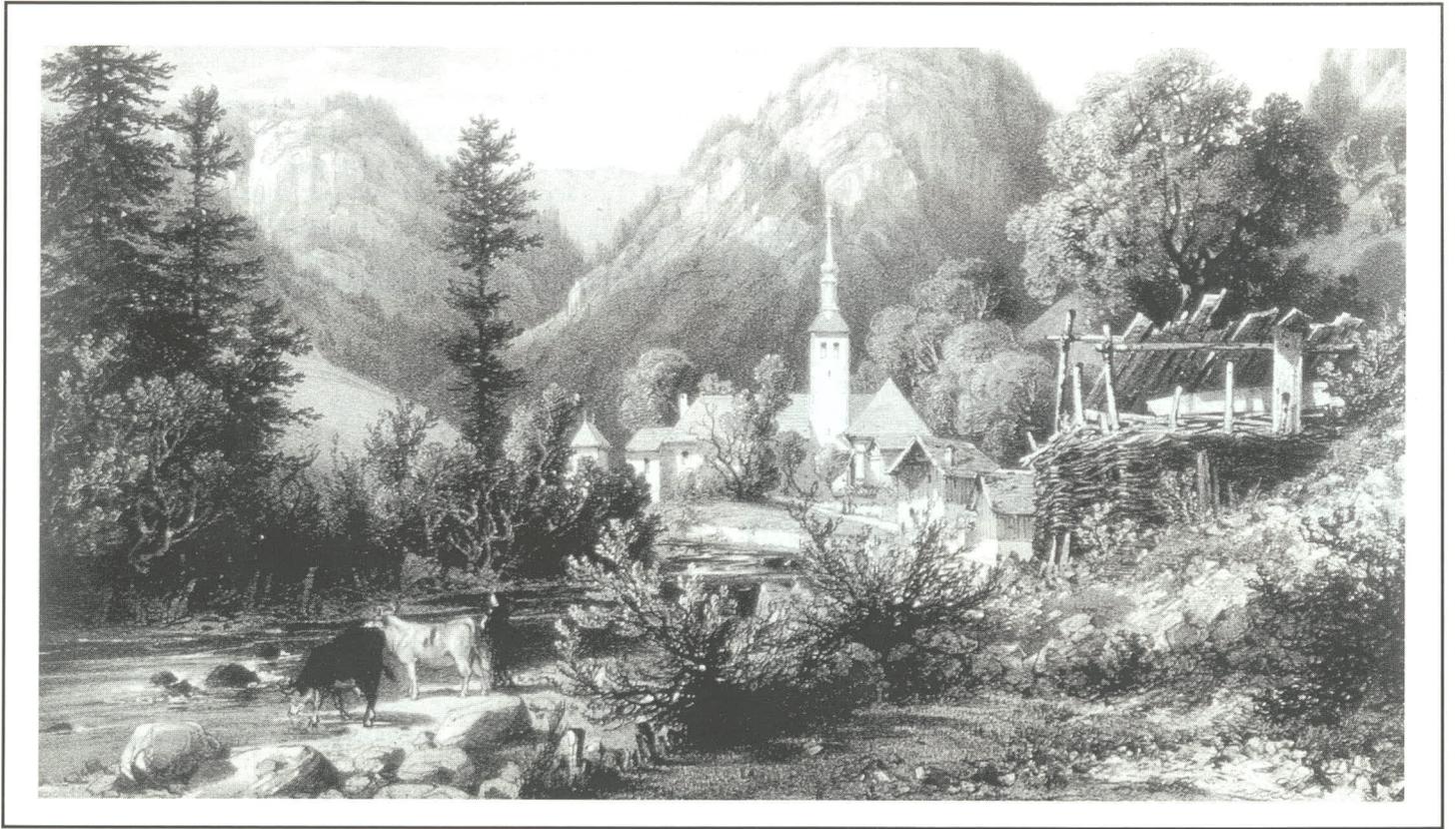
Dès le XVIIème siècle, se développa, à partir du fer et du charbon de bois, toute une petite industrie et de petits métiers. Mais il fallait beaucoup de bois et la forêt de feuillus recula : par exemple en 1782, les comptes indiquent que seulement pour les fourneaux et les forges de Taninges, il avait fallu 2000 chariots de bois, du hêtre (le fayard).

A la fin du XIXème siècle, l'émigration de plus en plus importante, l'abandon progressif de ce cycle de vie rurale, de ces équilibres économiques, conduisirent au fil des années à une modification de plus en plus importante du paysage tant il est vrai que c'est l'homme qui fait le paysage.

Et puis, petit à petit, les vacances et le tourisme se sont installés, devenant une des grandes ressources du Giffre. Là encore, ses habitants ont su tirer parti de leurs montagnes. mais cette activité entraîna également des modifications importantes du paysage, notamment par l'importation de moeurs et de modèles plus urbains et par les transferts de profits au détriment de la vocation agropastorale.



(K) SCEZ



(L) SIXT EN 1866

Les “granges”, devenues habitat permanent, se transforment ou deviennent des résidences de vacances.

Les vergers ont vieilli et les arbres morts ne sont pas remplacés. Les bonnes vieilles haies buissonnantes variées sont souvent remplacées par des laurelles, des sapins ou des thuyas taillés au carré comme des murs verts uniformes.

Des pans de pâture se retrouvent plantés au cordeau, en “timbre-poste” : ces parcelles loties d'épicéas et de sapins finissent parfois abandonnées, accélérant la tendance du remplacement des hêtres de la forêt par des résineux monochromes...

On a oublié, ou l'on ne sait pas que ces maisons, ces fermes ont été l'oeuvre de la communauté locale : on n'avait pas les moyens de s'adresser à une entreprise de construction qui, du reste, n'existait pas la plupart du temps.

C'est une organisation, une mentalité plusieurs fois millénaires qui font que tous les habitants du hameau, du village se mettaient ensemble pour construire la maison d'un des leurs. Chacun avait vu, appris de son père, de son grand-père comment on implantait et orientait une maison, organisait l'intérieur et comment on construisait. Tout cela était l'héritage de traditions et d'un savoir transmis fidèlement et oralement depuis la nuit des temps.

D'une manière globale, “les campagnes, qui regroupent jusqu'au XIXème la très grande majorité de la population, ont conservé un mode de vie hérité directement des Celtes”. Cela est particulièrement vrai pour le Giffre, préservé longtemps d'un modernisme envahissant. Il faut bien admettre “que les campagnes ont plus évolué pendant les deux millénaires qui ont précédé l'ère chrétienne que pendant les dix-neuf siècles suivants”.



(M) TANGES ET LE PIC DE MARCELLY



Il faut donc avoir beaucoup de respect et d'humilité quand on acquiert, ou que l'on modifie une de ces maisons : c'est un patrimoine, une histoire, un monument issu du savoir de l'homme.

Par exemple :

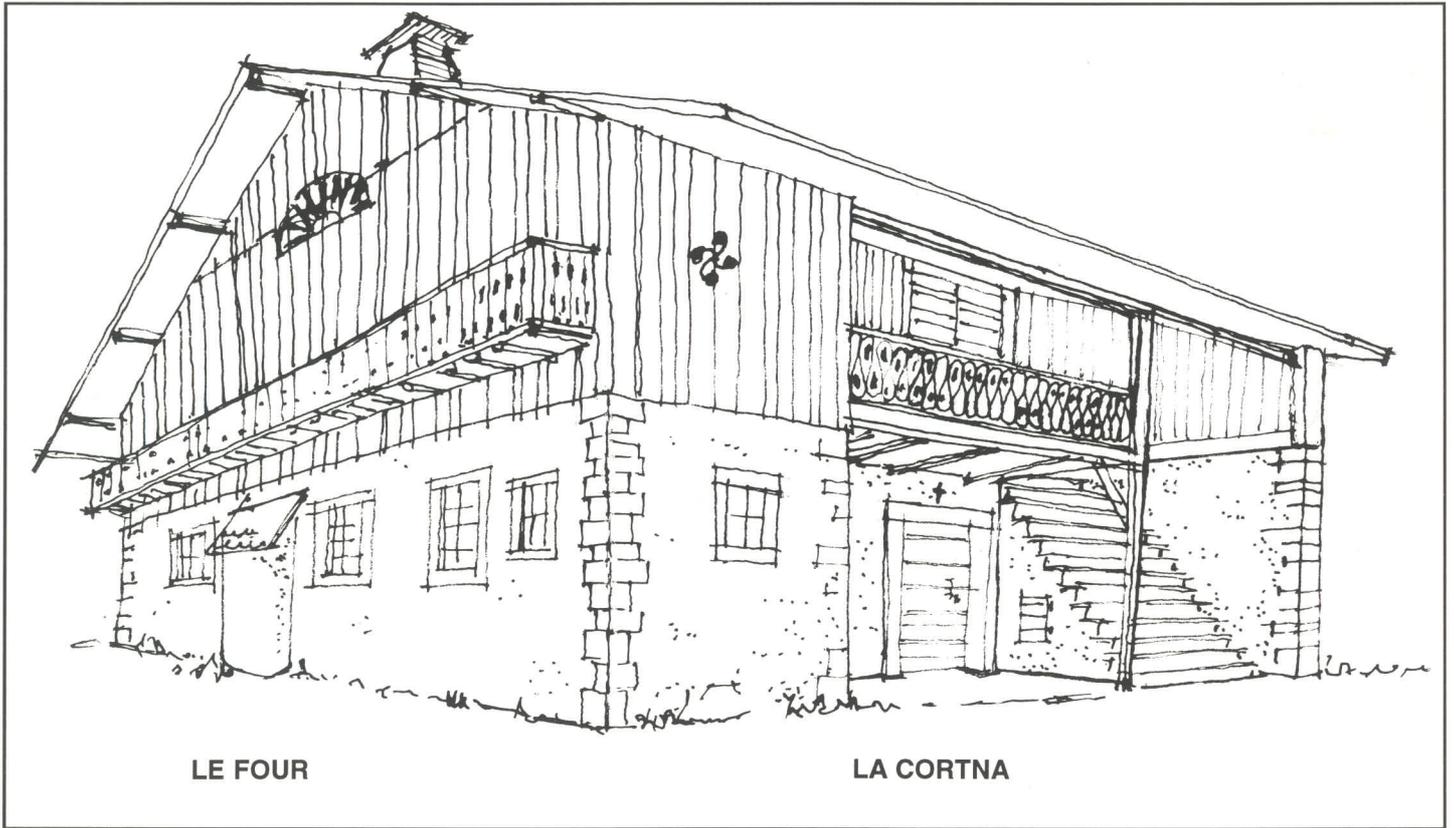
- l'orientation de l'entrée à l'est, c'est l'âge de bronze et les débuts de l'agriculture.
- l'organisation en maison-étable apparaît au deuxième millénaire avant J.C. en Allemagne du Nord et dans le Sud de la Scandinavie (origine Burgonde probable).
- les tavaillons que vous pouvez encore voir, invention des peuples des forêts de résineux, sont pareils à ceux découverts, à Hallstatt (600 avant J.C.) et probablement déjà utilisés bien avant.
- à l'âge du bronze on savait déjà fermer sa porte avec un loquet et l'ouvrir avec un lève-loquet compliqué, ancêtre de la clef.
- et tous ces vieux outils en pierre, puis en bronze, pour "gratter" la terre, l'âge du fer les a recopiés et rendus plus performants : avez-vous remarqué que la hache, la cognée ont la même forme que celles qui étaient en pierre polie...

La ferme traditionnelle, la maison, est d'une manière générale implantée sur un replat extérieur ou créé.

Quand ce n'est pas possible la partie en aval est utilisée comme cave s'ouvrant sur le potager. Mais le logis, l'étable et l'accès au fenil sont au même niveau articulé autour de la courtine "cortna" en patois.

"La cortna" est une sorte de petite courette abritée en renfoncement dans le bâtiment, orientée à l'est. C'est l'entrée, dont on a tout particulièrement soigné le décor, même dans les maisons les plus humbles. Le sol est dallé, les portes donnant accès à l'étable et au logis ont des encadrements de pierres soigneusement appareillés et bouchardés, le linteau de celle du logement porte la date et les initiales du premier occupant avec souvent une partie centrale ouvragée prise dans une petite corniche : la porte elle-même est à panneaux avec cadres et contre-cadres. A droite de la porte de l'étable se trouve l'escalier donnant accès au fenil, il est large et raide. C'est par là qu'étaient rentrées les balles de foin, soit à dos d'homme soit sur une luge que l'on faisait glisser par un jeu de cordes et de poulies.

L'HABITAT TRADITIONNEL



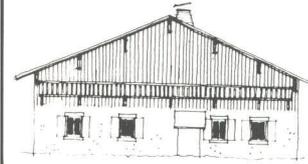
LE FOUR

LA CORTNA

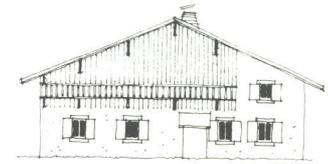
A la fin du XVIIIème, et au début du XIXème, la situation politique et économique de la Savoie s'améliore, la croissance démographique est très importante et elle modifie l'économie rurale. Cela impose plus de bétail et plus de terres mises en culture. La maison change, elle s'agrandit pour loger "les jeunes" :

- en pignon sud, on prend sur le fenil pour créer une ou deux chambres (A), l'escalier est remplacé par une écurie, on allonge le fenil (B). On aménage son accès par une rampe en terre, quelquefois dans les hameaux par un petit pont (C).

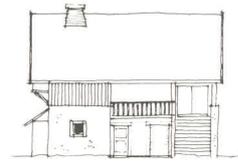
EVOLUTION DE LA MAISON AU COURS DES TEMPS



pignon



(A)



façade latérale



(B)



(C)

ELEMENTS D'ARCHITECTURE- NOTIONS DE VOCABULAIRE

LES TOITURES

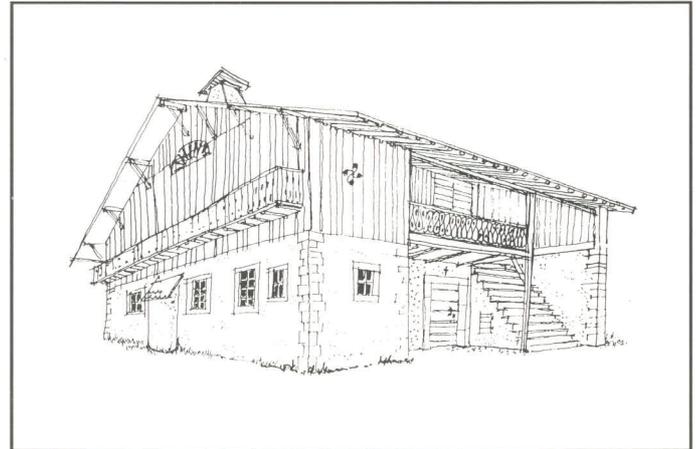
Les toitures sont importantes et coiffent largement les bâtiments tout en étant nettement moins débordantes en pignon arrière.

Elles sont à deux pans égaux, avec quelques rares exemples comportant une petite croupe en pignon aval.

Leurs faîtages sont orientés vers la vallée. Les couvertures à l'origine, étaient soit en bardeaux, soit en ardoises **grises**. Mais depuis, des travaux de réfection se sont faits avec de la tuile ou de la tôle. Traditionnellement, il n'existe pas d'ouverture en toiture, de même, sauf pour les maisons bifamiliales, il n'y a qu'une souche de cheminée située sur l'avant et correspondant à la hotte de la cuisine.

Cette souche a une forme tronc-pyramidale, on l'appelle la "bourne". Par leur importance, ces toitures ont un **impact visuel considérable** dans le paysage. D'autant plus considérable que les villages et les hameaux sont étagés les uns par rapport aux autres, on a donc toujours une vue plongeante sur les ensembles de toits.

Toute transformation, changement partiel de matériau ou recouverture totale, doit être considérée avec le plus grand soin, notamment pour conserver l'harmonie avec le bâti environnant.



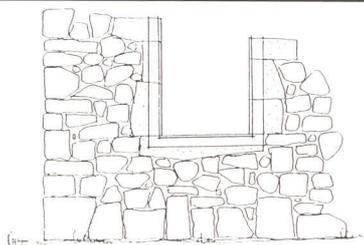
LES MURS

Ils sont **épais**, de l'ordre de 0,80 m pour ceux construits au mortier de terre et de 0,50 à 0,60 m pour ceux où le mortier à la chaux a été utilisé.

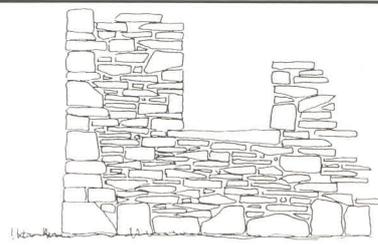
Ils sont enduits et doivent le rester. Ces murs sont constitués d'un moellonnage de hasard peu soigné, seules les chaînes d'angle sont appareillées de faces vues. Afin de protéger les murs de la pluie et de la neige, ils ont été enduits au mortier de chaux à la taloche et en "beurrant", c'est-à-dire de manière à faire rentrer le mortier dans les joints, puis ensuite frottés fin uniformément et sans recherche décorative, ne laissant affleurer que quelques boutisses, les chaînages et les encadrements des ouvertures.

C'est une hérésie que de dégrader ces murs anciennement enduits. Ils n'ont pas été conçus pour être en pierres apparentes. Les enduits traditionnels sont dans les tons "gris ombrés", "terre d'ombre naturelle claire".

A l'inverse, les rares murs en pierres apparentes ont été conçus par économie et pour rester en l'état. Ils sont composés de pierres choisies relativement plates et disposées en lits horizontaux. Ces pierres sont soigneusement calées entre elles avec des éclats, cela économisait le mortier de pose.



A ENDUIRE



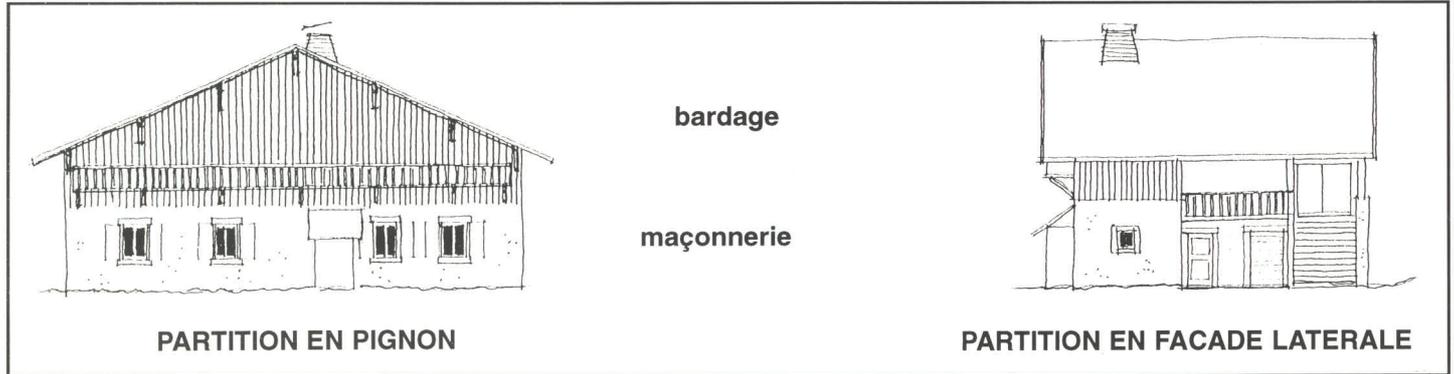
PAS PREVU POUR ETRE ENDUIT

LE BARDAGE BOIS

Le **bardage bois** est caractéristique des bâtiments ruraux à double destination : **domestique ou agricole**.

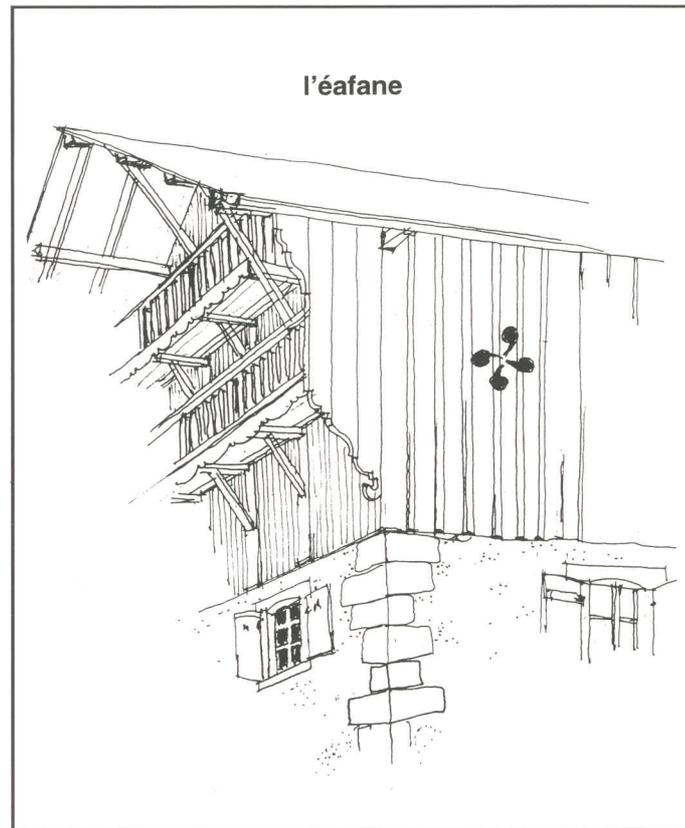
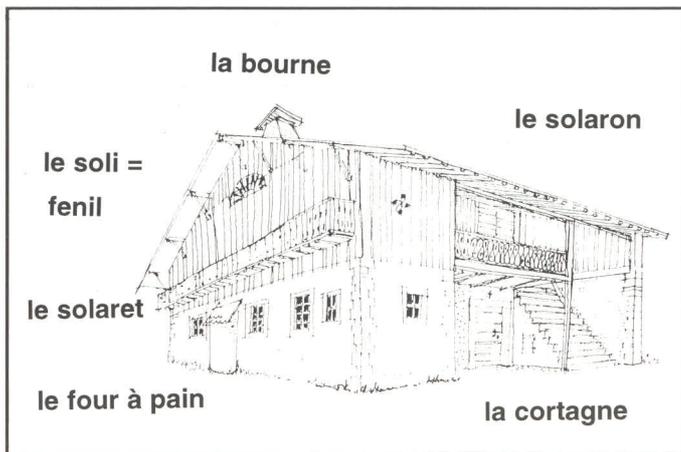
Dans le Giffre, le rez-de-chaussée est en maçonnerie, et la partie supérieure, un vaste comble, le fenil ("le soli"), est clos par un bardage bois. Cependant, au cours du XIXème siècle, apparurent quelques bâtiments dont les pignons furent construits en maçonnerie et quelques autres dont le bardage fut remplacé par une maçonnerie montée entre les bois de charpente des pignons.

Le bardage est constitué de planches **jointives** en bois brut de sciage, posées verticalement et jamais vernies. Les teintes sont celles que prennent les bois non peints au cours du temps et qui vont du brun roux au gris.



LES ELEMENTS DE FACADE

L'architecture traditionnelle se caractérise par une volumétrie et une composition des façades très simples. Quelques éléments viennent agrémenter et personnaliser la maison, ce sont : les garde-corps, les galeries, les découpes dans les bardages pour ventiler le fenil et le mur dans le fond de la courtine ("la cortagne").

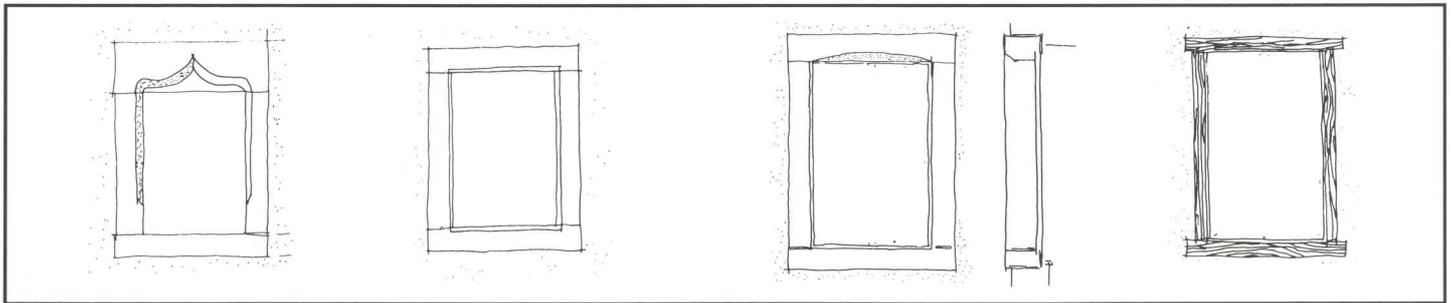


Les encadrements des fenêtres lancéolés sont souvent d'une facture tardive.(fig. 1)

Les deux types courants sont soit un encadrement simple avec feuillure. (fig. 2), soit avec un linteau en fausse voussure, forme riche ! (fig. 3)

Enfin, quelques constructions ont des encadrements entièrement en bois : tablettes, jambages et linteaux, ce sont des constructions très modestes. (fig. 4) En effet, la pierre appareillée coûtait cher, exigeant le travail d'un maçon (sachant tailler la pierre) ce qui n'était pas à la portée de toutes les bourses.

Ces percements sont **petits, rectangulaires, à la française**, c'est-à-dire de **proportion plus haute que large**. Ils répondaient à des techniques constructives et à des besoins humains différents de ceux d'aujourd'hui. Leur positionnement sur la façade répond à un **rythme** classique dans l'art de construire depuis le XVIIème siècle.



(fig. 1)

(fig. 2)

(fig. 3)

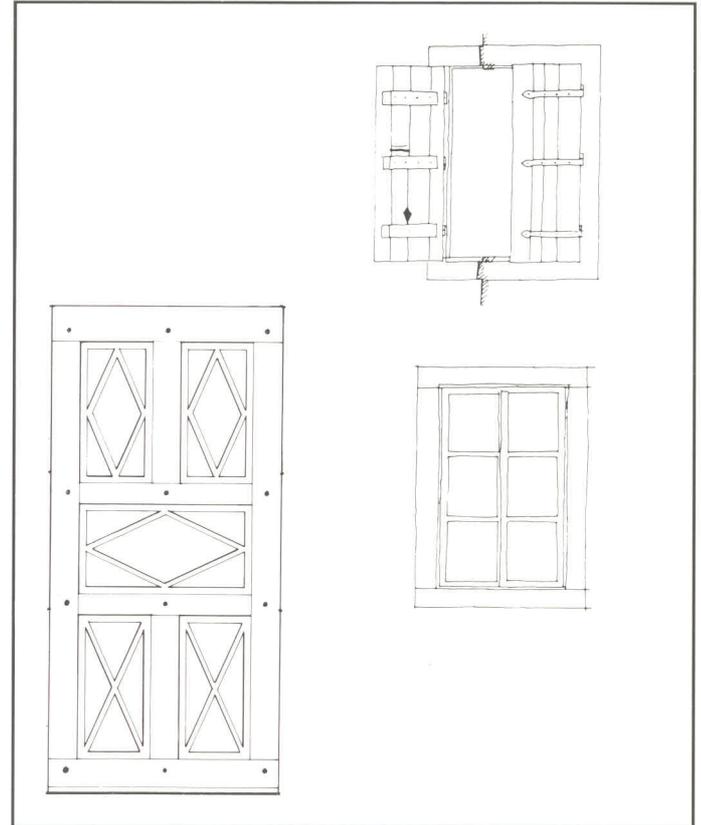
(fig. 4)

LES MENUISERIES EXTERIEURES

- **Les portes d'entrée** : leur ouvrant à panneaux est toujours plein pour une bonne défense. Il pourrait, rien que pour lui, faire l'objet de toute une étude sur : ses proportions, son dessin, les essences utilisées (jamais de résineux) et sur la qualité et le savoir-faire des artisans locaux.

La comparaison entre ces portes du XVIIIème et celles de notre époque montrent toute la grâce des unes (le souci d'un véritable faire-valoir de qualité) et la médiocrité des autres.

- **Les fenêtres** : celles d'origine sont plus rares. Leur menuiserie, faite de bois de petite section, n'a pas toujours résisté aux intempéries. Les plus anciennes datent de la fin du XIXème siècle mais il s'agit souvent de répliques de celles qui existaient au XVIIIème siècle.



LES FOURS A PAIN

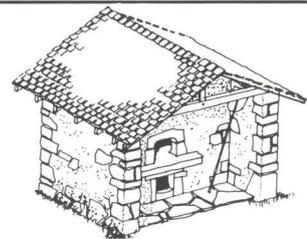
Le pain a été presque l'essentiel de la nourriture du peuple pendant des siècles, au XVII^{ème} siècle, on consommait quotidiennement environ entre 1,2 à 1,5 kg par habitant. Quand le pain venait à manquer, c'était la grande misère.

Chaque foyer ("le feu") faisait son pain. Mais pour le cuire, il fallait uniquement et sous peine d'amende ("le ban"), utiliser le four du Seigneur laïque ou des religieux moyennant bien entendu une taxe "la banalité".

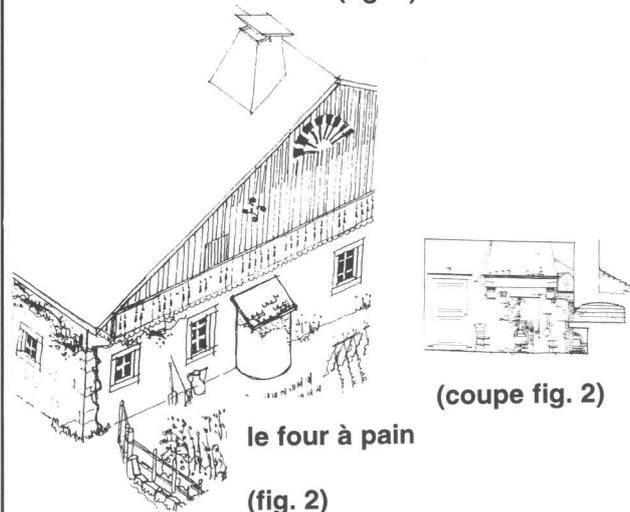
C'était un petit édifice situé en général au milieu du village, mais suffisamment éloigné des maisons pour écarter les risques d'incendie. (fig. 1)

A partir de la fin du XV^{ème} siècle, les usages se modifient, le plus souvent le four est "amodié" à un particulier, le "fourmier", moyennant une redevance annuelle.

Peu à peu, au cours des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, les communautés se libèreront du droit de four, celui-ci deviendra communal et dans les régions aux hivers longs et rigoureux, le four sera intégré à la maison d'habitation. C'est le cas pour le haut de la vallée. (fig. 2)



(fig. 1)



(coupe fig. 2)

le four à pain

(fig. 2)

Dans cette approche des éléments architecturaux du Pays du Giffre, nous nous sommes volontairement tenus à n'exposer que les principes fondamentaux de construction et de composition du patrimoine architectural existant.

Ces derniers contribuent à l'**identité du Pays** et à sa richesse.

Nous ne nous sommes intéressés qu'à **ce que l'on voit**, et que **l'on devrait regarder en passant**.

Il faut se souvenir de ce proverbe chinois : "l'intérieur de ta maison t'appartient, mais l'extérieur appartient à celui qui passe".

Et comme pour la maison, pour nos villages, **nous ne sommes pas les uniques propriétaires du paysage**.

Sachez rester les gestionnaires de votre Pays, n'en devenez pas destructeurs.

REHABILITER : QUELQUES CONSEILS ET CE QU'IL FAUT EVITER



Vouloir restaurer ou aménager une de ces anciennes maisons, quelle que soit l'époque de sa construction, exige d'abord beaucoup d'humilité : **il faut l'accepter telle qu'elle est.**

Une ferme, aussi belle soit-elle, ne pourra jamais avoir l'apparence d'une maison bourgeoise prétentieuse ou d'une maison de maître ...

Toute transformation doit **respecter** ce qui faisait **l'identité** du bâtiment : volumes, proportions, ouvertures, matériaux...

En outre, ce respect de l'existant est à prendre en considération à deux niveaux :

- le bâtiment en lui-même
- le bâtiment dans son contexte.

En effet, **l'impact visuel** des transformations peut être considérable dans **l'équilibre bâti du hameau ou du village.**

De plus, dans une région montagneuse, la perception à la fois proche et lointaine exige des **transformations en harmonie avec l'équilibre construit et naturel existant.**

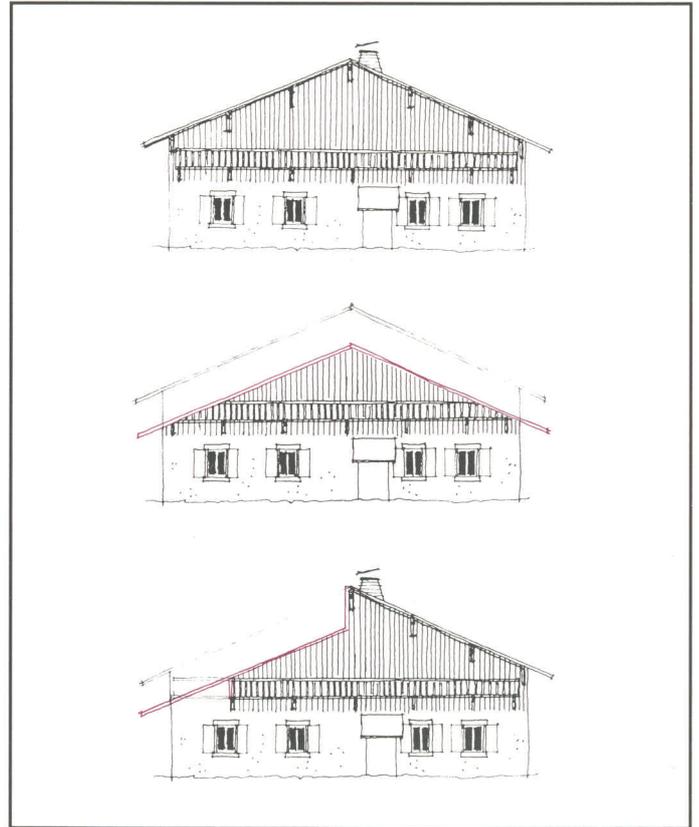
Evitons de défigurer notre patrimoine architectural et paysager !

LE VOLUME

Si la maison est trop grande

Ne surbaissez pas le toit. Conservez le volume. Isolez thermiquement la partie habitée de celle inoccupée. Un jour peut-être vous en trouverez l'utilisation.

Il arrive souvent que la maison soit partagée entre deux propriétaires et qu'à la faveur d'un aménagement ou de travaux urgents, on modifie le volume et l'aspect des façades. Ne le faites pas, vous défigureriez l'ensemble.



Si la maison est trop petite :

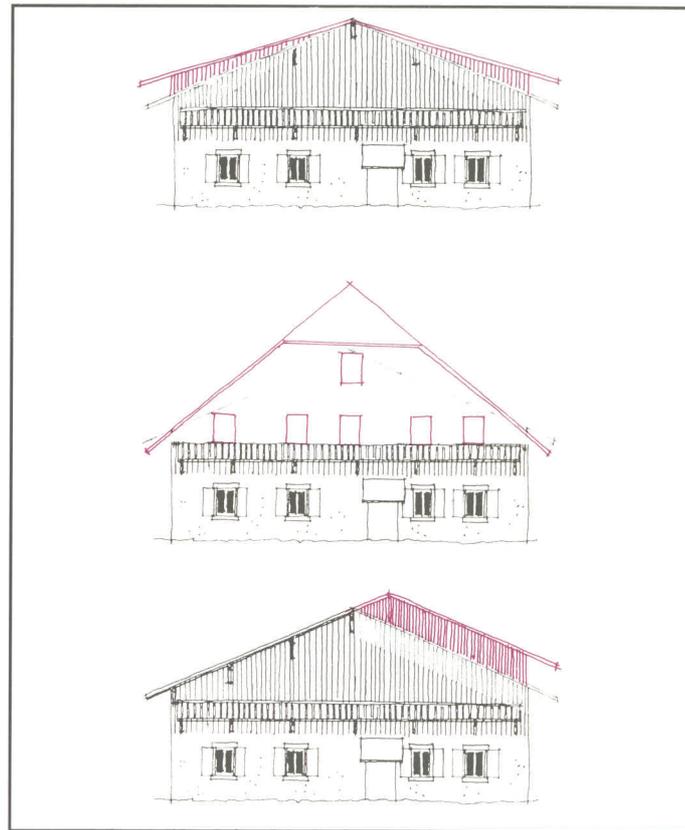
Ne modifiez pas la pente du toit en surbaissant

ou en surélevant.

Dans ce cas, cela vous conduirait à modifier complètement l'aspect des façades et à faire une maison de bourg.

Soyez prudents !

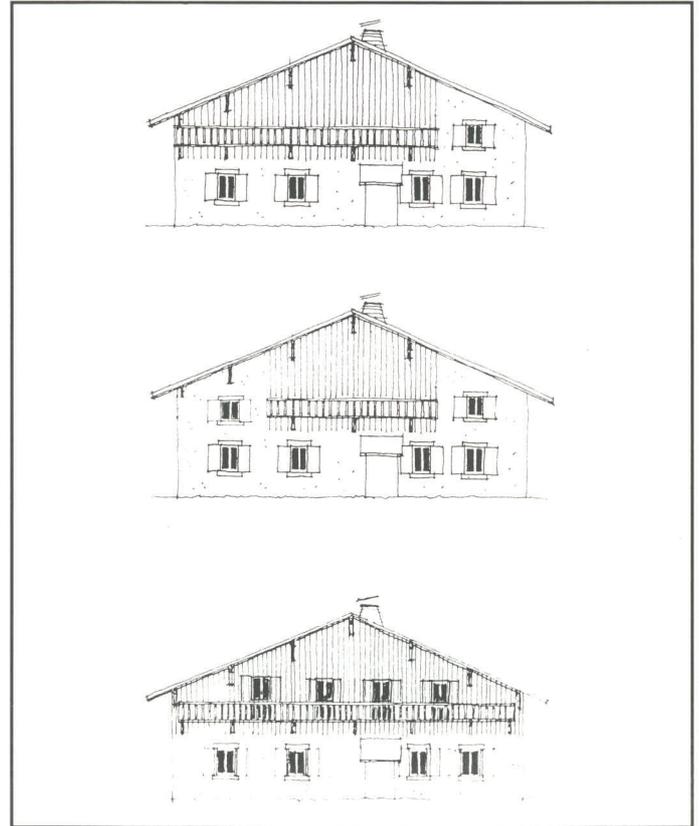
Et surtout, ne déplacez pas le faîtage du toit.



A l'inverse, on peut...

occuper le fenil de cette manière et comme dans le temps

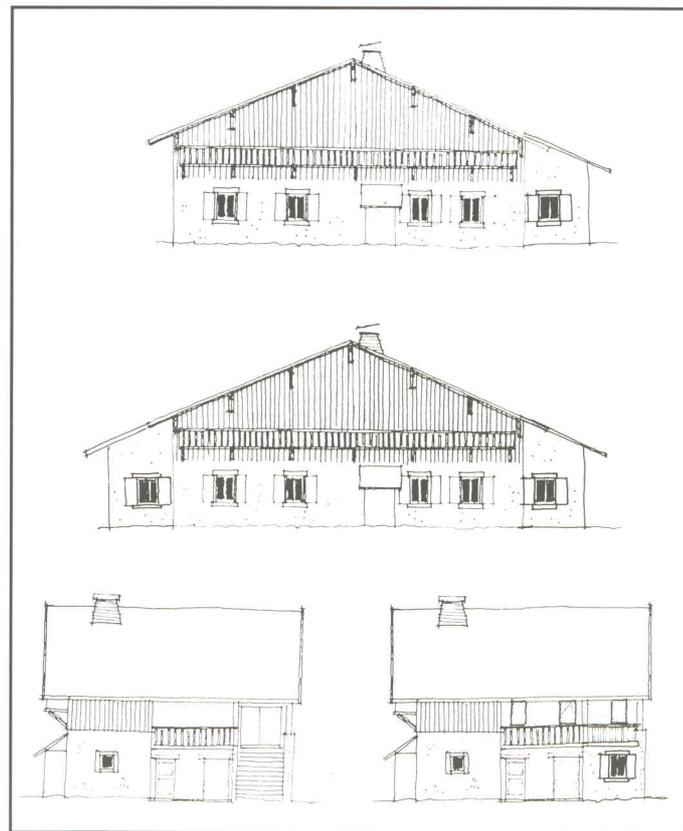
ou comme ceci



Si l'on tient à vivre uniquement de plain-pied, on peut allonger le bâtiment d'un côté.

Mais de deux côtés à la fois, ce serait mieux.

A la rigueur, on peut aussi supprimer la montée de foin et créer une pièce au rez et plusieurs chambres à l'étage.



EN REVANCHE :

Pensez à vous éclairer en pignon plutôt qu'en toiture.

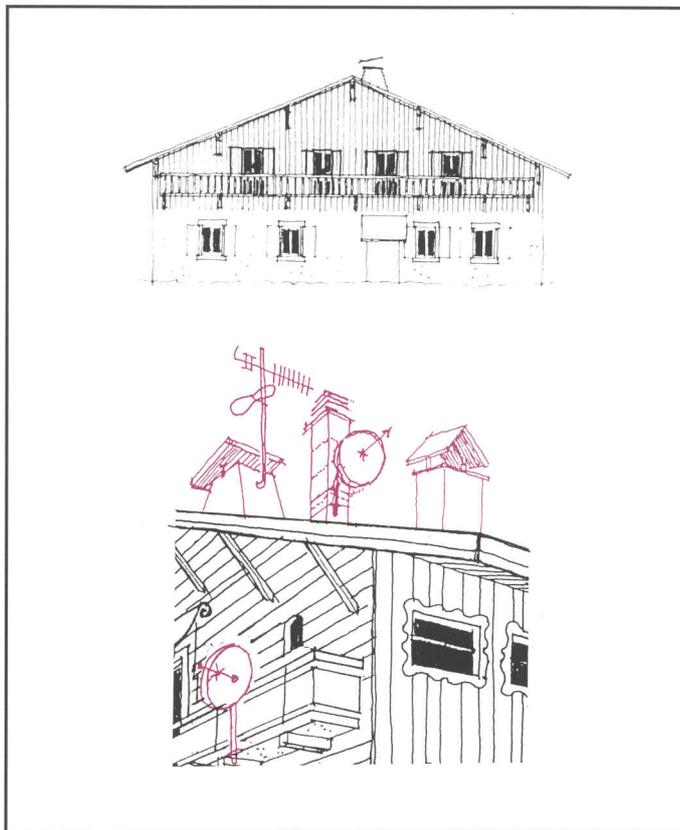
LES CHEMINEES

Ne multipliez pas les souches en les dispersant, au contraire, groupez-les.

LES ANTENNES TELE

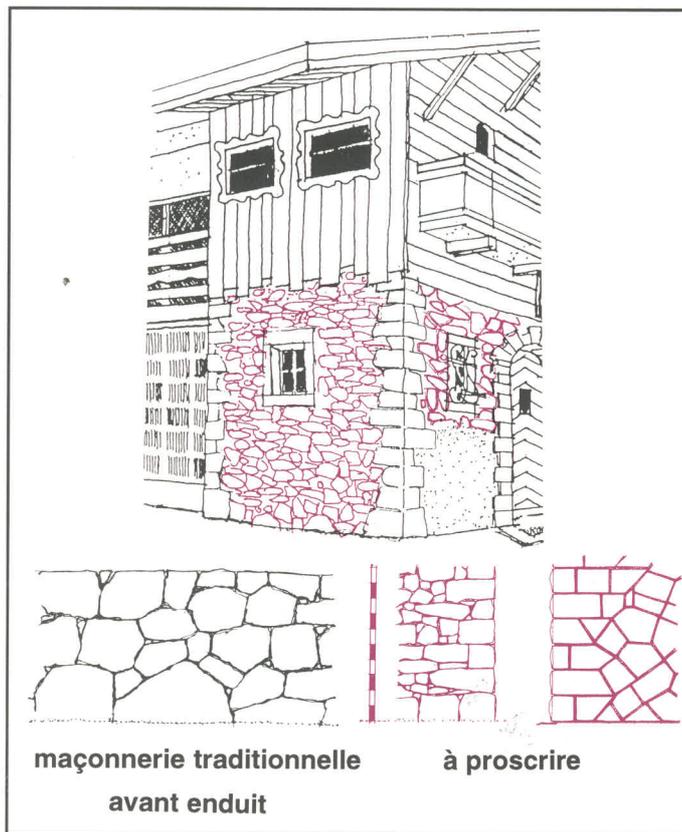
Elles ont toujours un côté anachronique. On peut très bien les installer dans les combles sans nuire à une quelconque qualité de réception.

Les antennes satellites doivent être dissimulées à la vue, préférez les paraboles de couleur sombre, Evitez les blanches (outre la possibilité de peindre ces paraboles, il existe dans le commerce des modèles de couleurs assorties).



LES MURS

- Ne décrépissez pas systématiquement vos murs : nous avons vu que c'est une erreur.
- Ne le faites encore moins sur un seul mur : c'est du faux pittoresque !
- Ou en tranches horizontales, ce qui est grotesque et ne correspond à rien !
- Recrépissez-les à l'identique et dans le même ton que l'existant. La chaux est un excellent matériau.
- Dans le cas d'une reprise de maçonnerie, d'un bouchement, faites tenir les plots ou le béton suffisamment en retrait pour permettre d'affleurer le nouvel enduit avec celui existant et qu'il n'y ait pas de cicatrice.
- Obtenez du maçon qu'il ne soit pas trop maniaque de la règle, du cordeau et du fil à plomb. Cela conservera à votre maison sa bonhomie extérieure d'antan.



LES PERCEMENTS

Les percements existants sont généralement de taille relativement réduite et de proportions plus hautes que larges. Il faut les accepter comme tels.

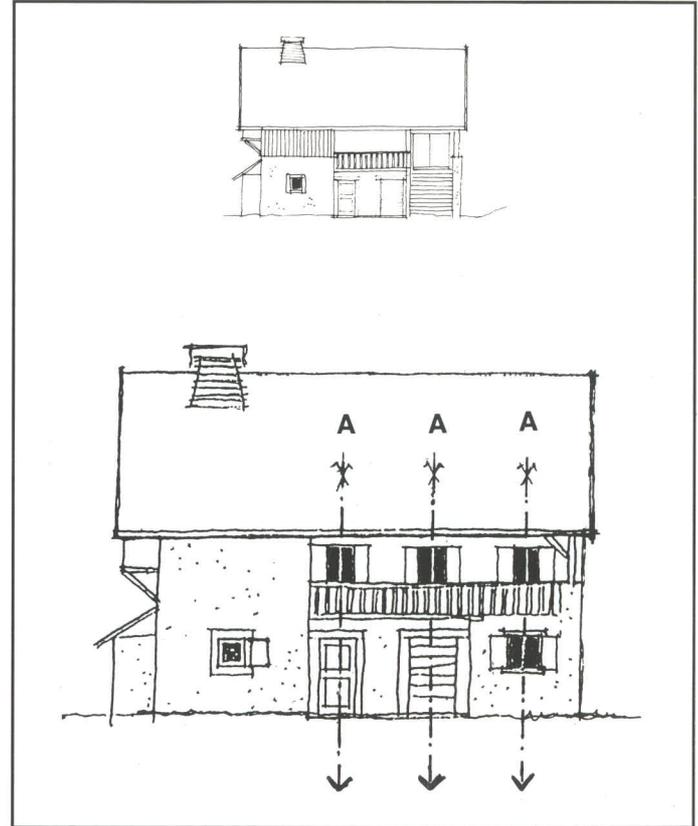
Si vous en créez de nouveaux, ceux-ci doivent avoir des proportions identiques. Utilisez les mêmes matériaux et les mêmes encadrements que ceux qui existent déjà sur la façade.

Il faut également respecter le rythme des percements (règle de l'art depuis le XVIème siècle).

Une façade ordonnancée respecte généralement les caractéristiques suivantes :

- les fenêtres sont disposées selon des axes verticaux (A).
- les dessous de linteaux sont alignés horizontalement.
- les fenêtres sont de même dimension à chaque niveau.
- les baies du niveau supérieur sont de proportions plus réduites.

Si une pièce n'est pas suffisamment éclairée, ne détruisez pas la façade en créant un percement hors d'échelle. Doublez plutôt la fenêtre existante par une fenêtre jumelée.



D'UNE MANIERE GENERALE PERCEMENTS ET MENUISERIES

Evitez :

- Les fenêtres et les portes en cintre : nous ne sommes pas dans le midi !
- Les fenêtres et les portes dont seul le linteau est en bois: c'est du faux pittoresque.
- **Sur une même façade** : ne mélangez pas différents types d'encadrements, ni différents types de menuiseries : votre maison n'est pas un catalogue !

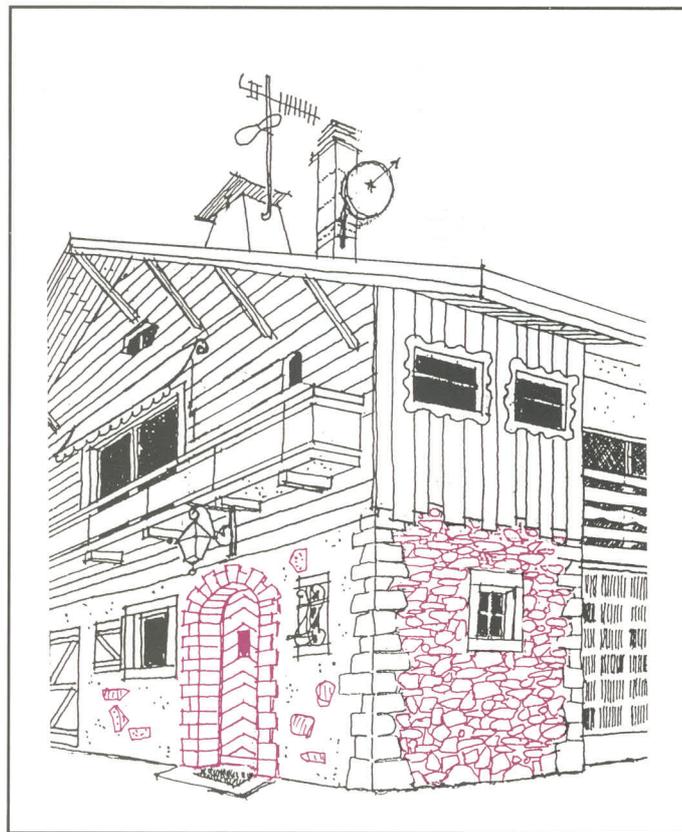
Au contraire :

- Veillez à avoir le même type de vitrage sur l'ensemble des ouvertures.

FERMETURES

Evitez :

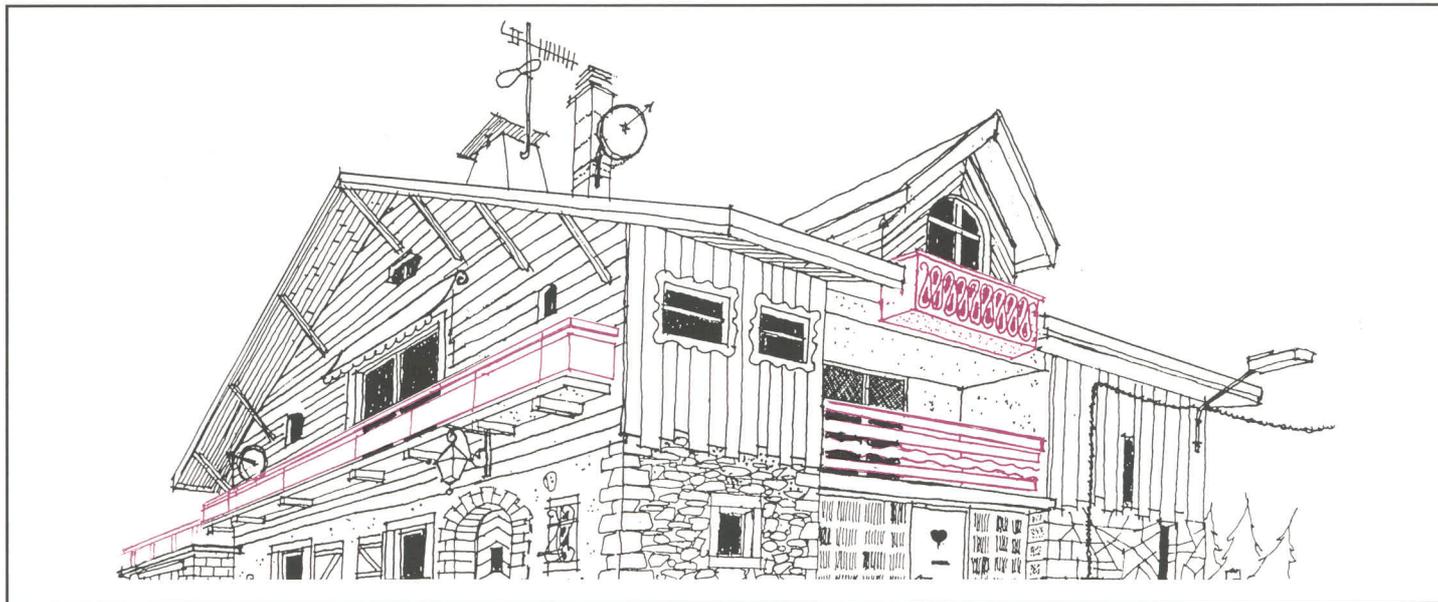
- Les volets roulants. Ils donnent toujours, de nuit comme de jour, une impression de vide. Il manque quelque chose. Ce quelque chose, ce sont de bons volets à l'ancienne qui habillent votre façade .
- Les portes d'entrée à motifs ajourés, à panneaux compliqués - aussi bien faites soient-elles - sont un anachronisme et cela fait pauvre. Préférez les portes pleines aux matériaux simples.



BALCONS

- Soyez prudents : vous risquez de défigurer votre façade.

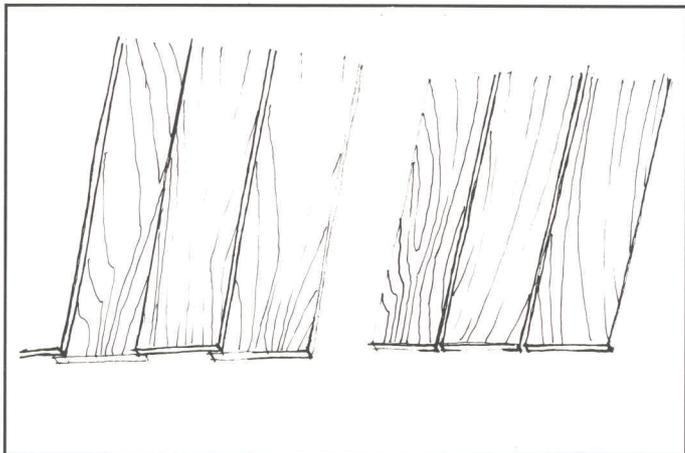
- Observez les exemples existants : respectez les emplacements et les proportions traditionnels locaux.

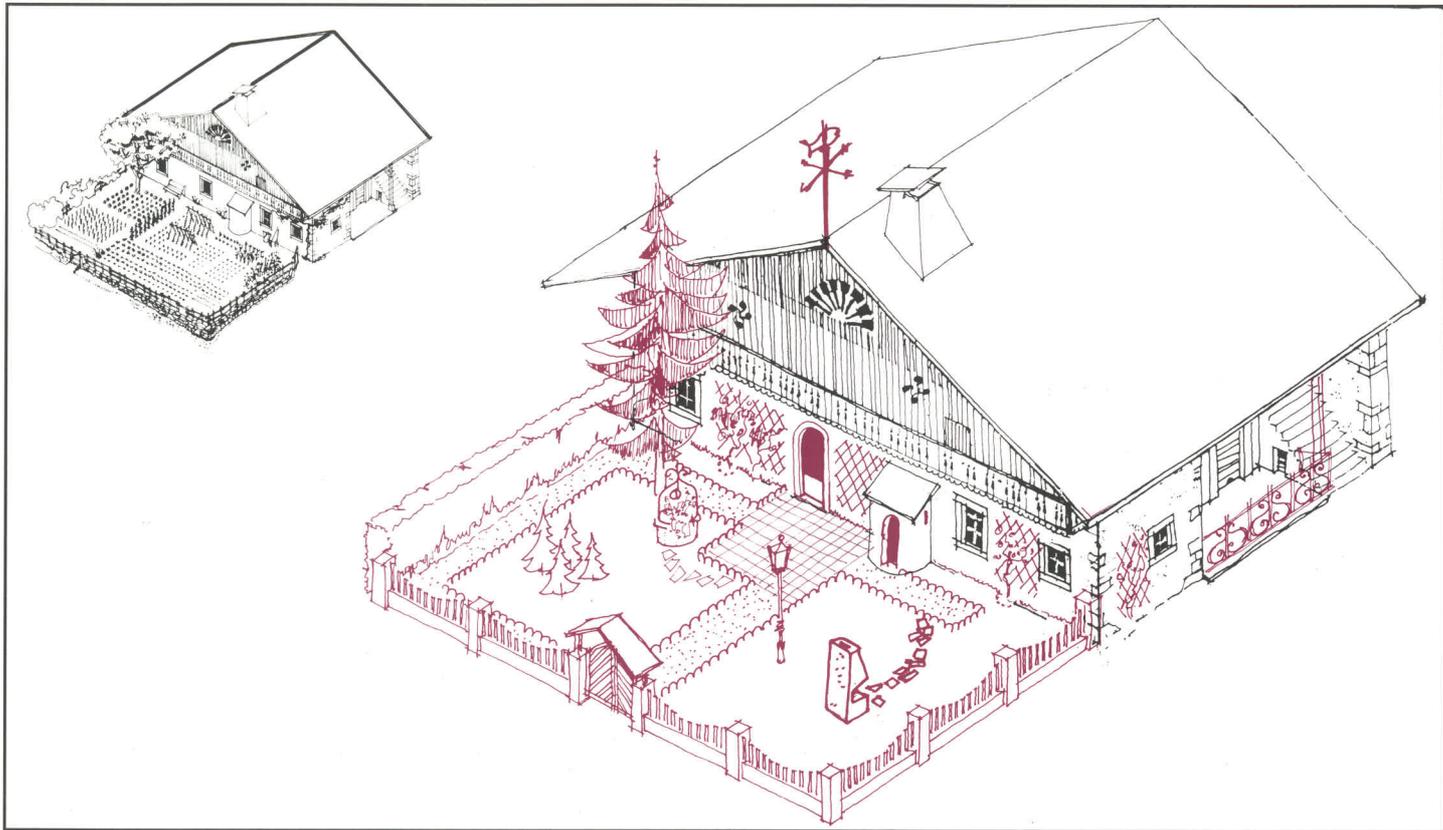


BARDAGE

- Ne mettez pas de bardage là où il n'y en avait pas.
- Si vous le reconstituez, conservez ses caractéristiques, c'est-à-dire :

faites-le avec des planches. Surtout pas avec "un joli petit lambris" !





AUVENT

- L'avant-toit est fait pour protéger et remplit parfaitement son rôle. En ajouter un au-dessus de la porte donnerait à votre maison une petite touche très Côte d'Azur mais qui n'a rien à voir avec le Pays du Giffre.

- Un détail d'architecture doit avoir une raison d'exister, il ne peut pas être gratuit.

TERRASSE

- Du point de vue traditionnel : il n'y en a jamais eu !

- Si vous en voulez une, ce qui est bien compréhensible, utilisez des matériaux compatibles avec votre maison : teintes, qualité, textures...

- Un dallage trop "luxueux", des murets ou un barbecue en briques rouges, une abondance de matériaux trop différents et votre terrasse ressemblera à une foire exposition !

De manière générale, évitez l'aspect de chantier perpétuel de vos réalisations : parpaings apparents, dépôts de matériaux évidents...

MATERIAUX ET COULEURS

LES ENDUITS

- La teinte des enduits de façade est très importante car elle a un impact primordial sur le paysage environnant.
- D'une manière générale, regardez les couleurs employées traditionnellement dans le voisinage : dominance colorée ou non, teintes employées : gris-beige, sable, teinte pastel ... Le blanc est généralement absent, exception faite pour les lotissements. Aussi ne l'employez pas !
- Soyez très prudents quant aux palettes des teintes des enduits prêts à l'emploi : elles peuvent être trompeuses sur une grande surface. N'hésitez pas à faire quelques essais préalables sur votre façade afin de voir leur teinte réelle sous une lumière naturelle.

L'ISOLATION

- La réhabilitation d'une construction traditionnelle passe souvent par une volonté légitime d'en améliorer son confort et principalement son confort thermique. Il faut alors procéder à une isolation thermique de la maison.
- L'isolation par l'extérieur ne nous paraît guère adaptée à un bâtiment de caractère dans la mesure où elle dissimule les seuls éléments décoratifs qui existent, à savoir les encadrements des portes et des fenêtres. Elle peut cependant être utilisée au niveau du bardage en bois (combles).
- A l'inverse, l'isolation intérieure est tout aussi performante et son utilisation ne perturbe en rien l'image et l'identité de la construction.

LA COUVERTURE

- Nous l'avons vu, les couvertures traditionnelles sont principalement en tuile écaille et en ardoise. Il existe un certain nombre de matériaux de substitution qui peuvent remplacer une couverture défectueuse. En cas de réfection de toiture, l'important est d'abord de respecter l'unité de celle-ci, ce qui signifie :

- éviter les "rustines"
- choisir un matériau dont la teinte est similaire à celui que l'on va remplacer.

Quels matériaux ?

- **L'ardoise fibres-ciment** grise, petit module, dite "écaille", peut remplacer l'ardoise traditionnelle, par sa forme et sa mise en oeuvre (pose avec crochets inox).

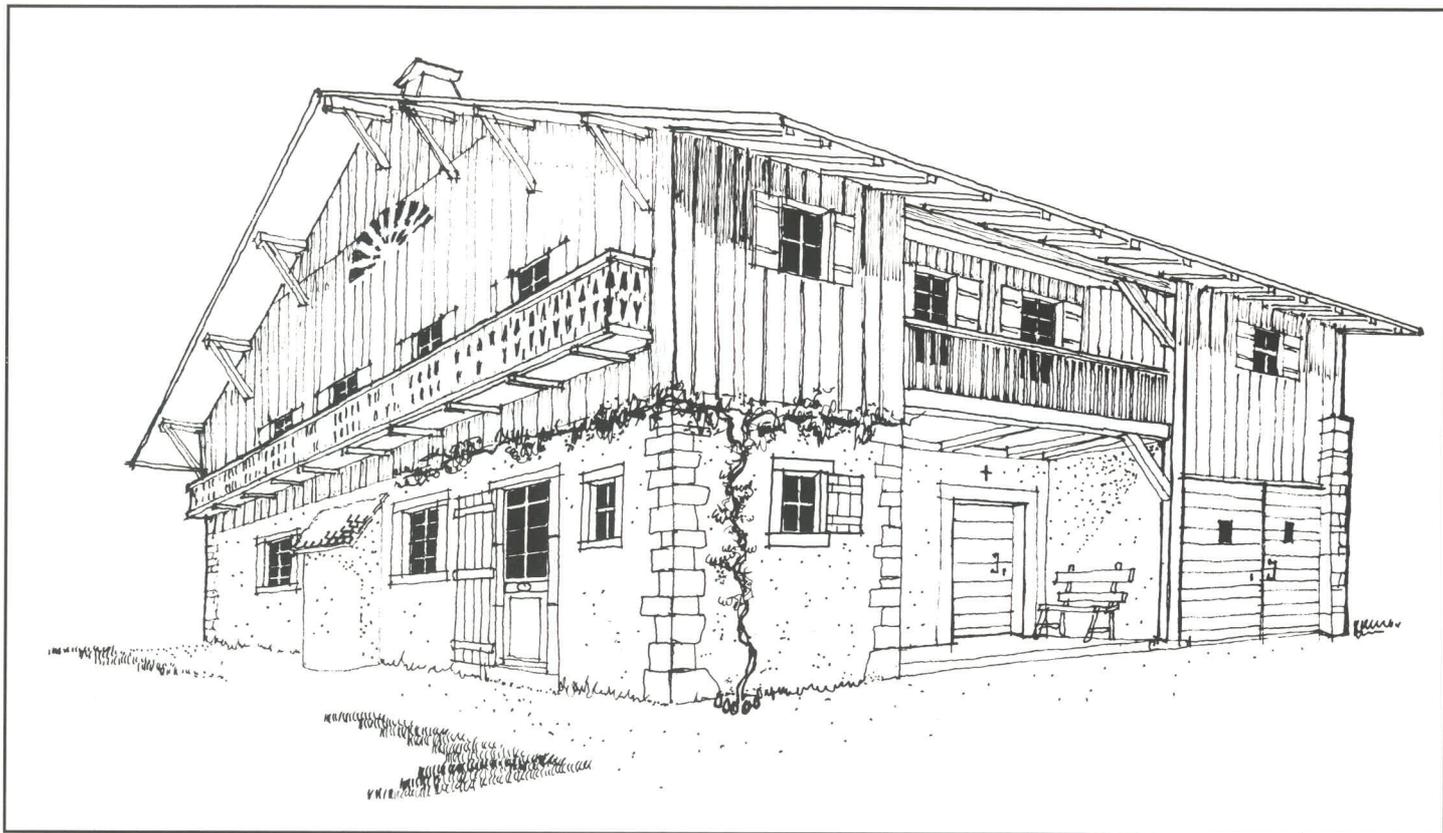
Inconvénients : caractère de "platitude" en grande surface due à sa faible épaisseur et à sa régularité très mécanique, tendance à s'éclaircir en vieillissant.

- **Les tuiles industrielles béton** sont à proscrire complètement dans la mesure où elles n'appartiennent absolument pas au Pays.

Par contre, **les tuiles industrielles en terre cuite**, à simple ou à double emboîtement, présentent une multitude de modèles, les uns acceptables, les autres à éviter.

Pour les zones de montagne et les toits à forte pente, il convient de choisir des tuiles au profil relativement "à plat", pouvant s'harmoniser plus facilement avec les toitures existantes.

- Le **bardeau d'asphalte** reste un des matériaux de remplacement très employé dans la construction individuelle car il est excessivement économique et nécessite peu d'entretien. Il présente toutefois des inconvénients majeurs tels que décollements ou ondulations dus aux chocs thermiques et aux évolutions du support. Pour ces raisons et pour des raisons esthétiques, il n'est guère approprié aux grandes toitures traditionnelles.

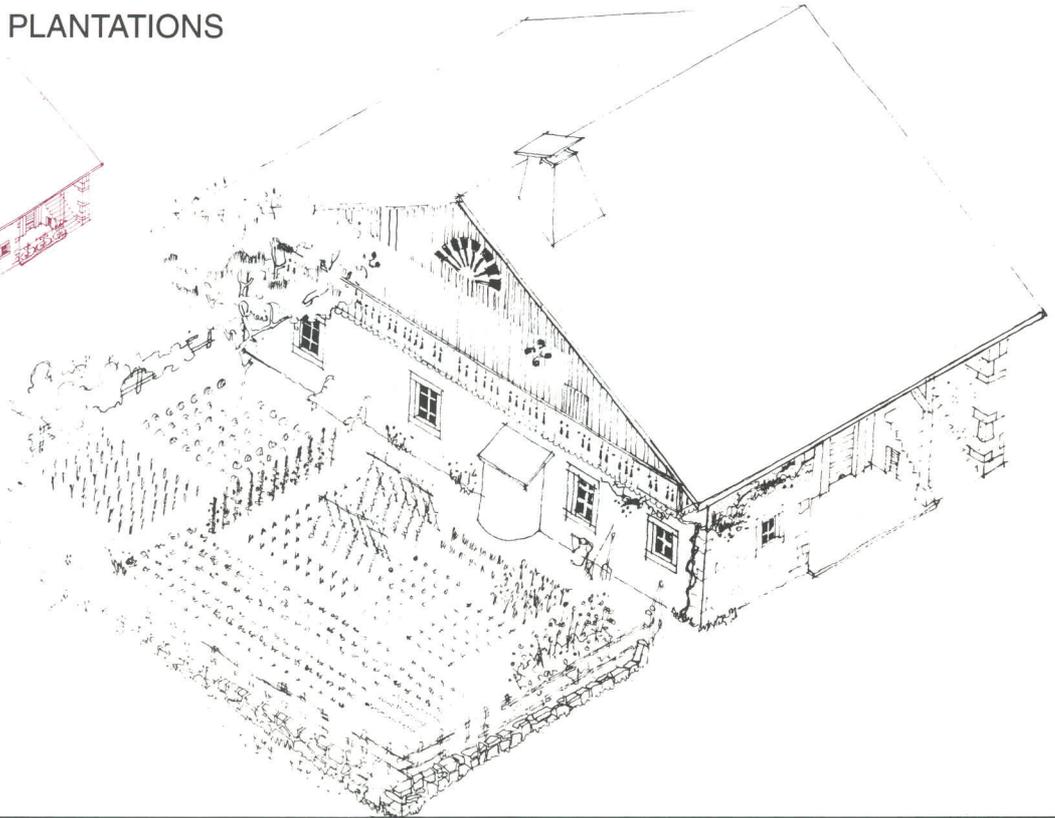
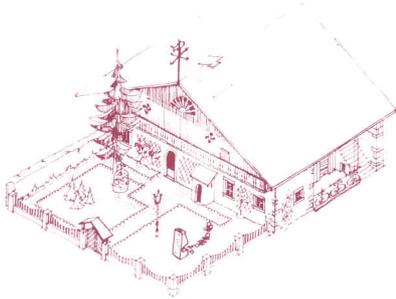


LE CADRE DE VIE : QUELQUES PRINCIPES D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE



LES ESPACES "PRIVATIFS"

LES JARDINS - LES PLANTATIONS



Dans les villages, le bâti est en ordre continu, avec des alignements plus ou moins réguliers. Si l'élément minéral domine, le jardin, souvent potager, est traditionnellement présent. Vu ou perçu depuis la rue, il participe à l'ambiance du village.

Aussi, pour votre jardin comme pour votre maison, restez modeste et, respectez quelques principes de base :

- ne plantez pas d'espèces exotiques de manière banale. Etrangères à la région, elles modifient le paysage, détruisent l'équilibre végétal existant et résistent souvent mal aux conditions du milieu. Si ce n'est à titre de collection et de mise en valeur en tant que telle (rappelant qu'il ne s'agira jamais d'espèces locales), leur usage est proscrit,

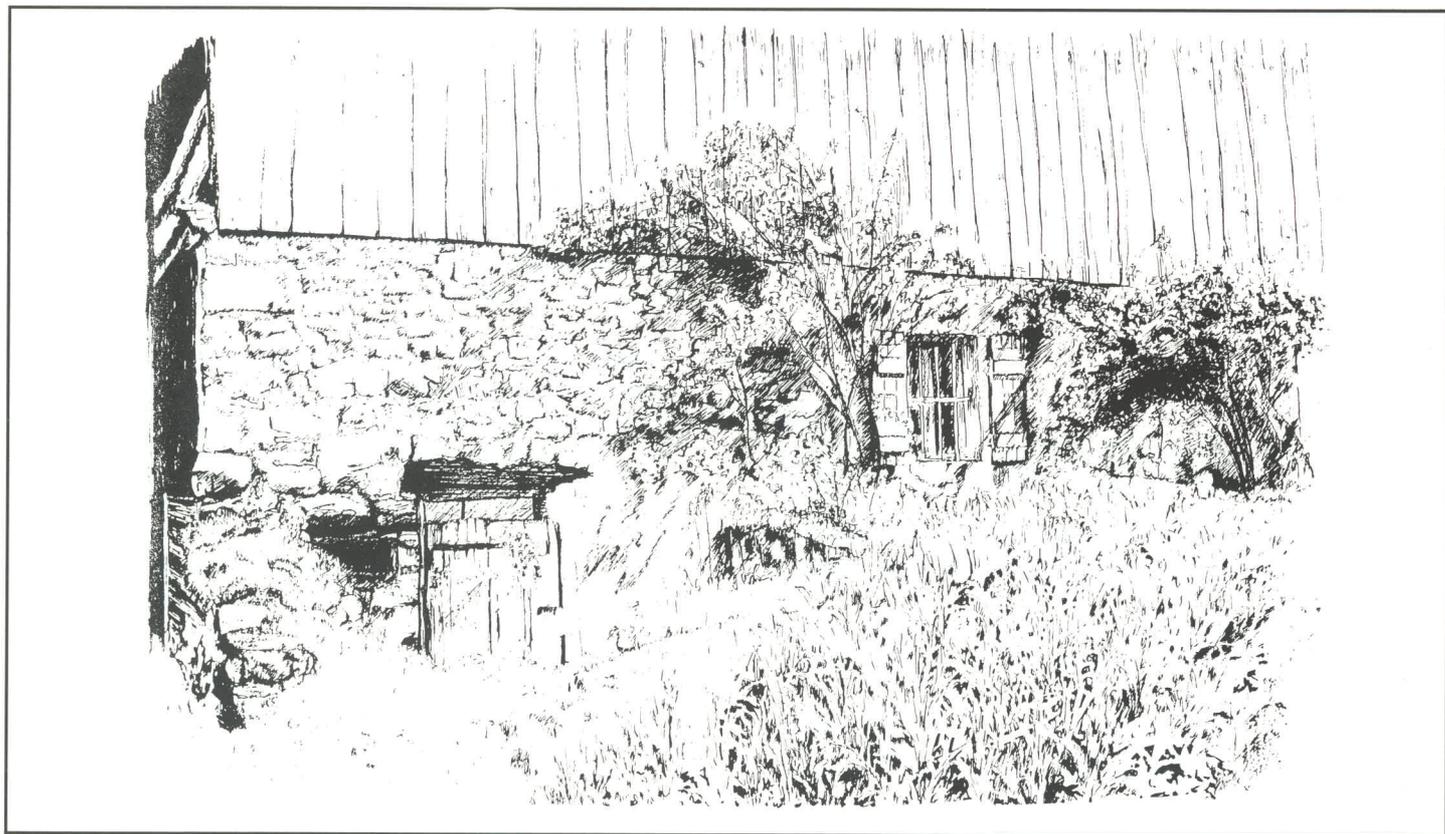
- inspirez-vous des jardins existants, plantez des arbres fruitiers traditionnels qui fleuriront au printemps, se coloreront à l'automne et vous régaleront l'été (cerisiers, pommiers, poiriers, pruniers...). Les vergers traditionnels, symboles du Pays, disparaissent, ils peuvent pourtant constituer un type de jardin attrayant,

- évitez les haies de thuyas, trop uniformes, préférez des haies libres ou fleuries, tout aussi efficaces, tellement plus colorées (couleurs, odeurs, fruits) et résistantes,

- respectez le patrimoine végétal existant dans votre jardin: les espèces locales résistent mieux aux conditions locales.

Il existe des plantes "sauvages" enrichissant énormément l'agrément d'un jardin (ne transplantez pas les espèces protégées).

Pensez aux traditionnels "jardins de curé" sachant si bien harmoniser utilités, usages et agréments pour le propriétaire et le spectateur...



- tradition d'origine probablement Sarde, pensez à l'abricotier (selon l'altitude et le terrain), à la glycine qui agrémente tellement la façade sud de nos fermes,

- votre jardin n'est pas non plus une "décharge". Ne laissez pas s'y accumuler des vieilleries, des matériaux non utilisés, etc, même sous un abri plus ou moins fermé. Ce spectacle n'est agréable pour personne, à commencer pour vous !

- évitez les terrassements trop importants, les reliefs artificiels non justifiés par un usage, opposés au relief ambiant (et même dans ce cas ne les tolérer que si on ne peut faire autrement). Les travaux de terrassement ne doivent pas être systématiquement soutenus par des enrochements, nous ne sommes pas au bord du lac. Evitez l'usage en trop grande surface de murs jardinières ou bétonnés. Respectez dans la mesure du possible l'esprit des murs et terrassements existants aux environs. Respectez également le plus possible dans l'aménagement de votre jardin, les reliefs naturels, sachez utiliser le sens de la pente,

- plus qu'aux éternelles et coûteuses jardinières, si cela vous est possible, préférez l'usage de la pleine terre,

- n'abusez pas des résineux (type sapins) surtout sur le plateau : ils modifient, à terme, la nature du sol, uniformisent les teintes du paysage et sont souvent porteurs d'une image étrangère au lieu de transplantation.

Aux alentours des villages et plus largement dans le Pays, si des terres agricoles se transforment en plantations de bois d'exploitation, pensez aux essences alternatives : pourquoi, par exemple quasi-systématiquement du "Douglas" et pas de temps en temps du "noyer à bois" de plus forte valeur ajoutée, plus proche de la tradition et paysagèrement plus attrayant.

En outre ces nouvelles "exploitations" ne doivent pas devenir en cours de route des "friches plantées", des petites surfaces "timbres-poste" laissées à l'abandon.

Ce type d'abandon ne doit pas laisser la place à des résineux refermant de plus en plus le paysage par essaimage.

LES CLOTURES

- La fonction des clôtures est de délimiter un périmètre, d'enclorre une pâture, un potager, la maison et son jardin.
- Elles sont rustiques, faites de bois cloués horizontalement sur des piquets. Elles font bien partie du paysage montagnard. Elles sont totalement à l'opposé des produits de bazar, qui tendent à les remplacer.
- En complément de ces clôtures, ce sont des haies vives, buissonnantes plantées de noisetiers, charmillés... Celles-ci n'entourent jamais le potager, elles sont seulement sur un côté pour couper le vent.
- Ne vous enfermez pas derrière une clôture artificielle ou végétale opaque sans transparence, aussi minime soit-elle, et d'une hauteur disproportionnée.
- Utilisez des matériaux simples.
- N'utilisez pas les matériaux de récupération trop hétéroclites.

LES PORTAILS D'ENTREE

- Comme pour les clôtures, restez modestes et ne marquez pas l'entrée de votre jardin par un portail hors d'échelle au style étranger à celui du Pays. Vous n'habitez pas une ancienne demeure princière. Il n'y a rien de plus ridicule que la vision d'un "modeste chalet", bien repeint, à travers une grille en fer dite forgée "à trois francs cinquante".
- Méfiez-vous des portails vendus sur catalogue et aux détails méridionnaux ou vendéens (petit toit, pilier en briques ou en fausse pierre...).
- Préférez de petits piliers en pierre du Pays, aux angles adoucis ou en maçonnerie enduite, avec un portail en bois.

LES VERANDAS

- Les vérandas, ces petits volumes surajoutés, ne peuvent que casser l'échelle de la façade et rompre l'équilibre du volume. D'une manière générale, elles sont à proscrire.



LES ESPACES “PUBLICS”

LES BASSINS, LAVOIRS ET FONTAINES

Cà et là, les communes sont ponctuées de fontaines, témoins de traditions villageoises humaines et agricoles. Leur présence est donc importante, à la fois d'un point de vue historique (patrimoine) et d'un point de vue “urbain”.

Qu'elles soient encore en fonctionnement ou non, il faut donc les respecter et les entretenir.

Quelques conseils :

- Les bassins étant conçus pour assurer en permanence une réserve d'eau, l'étanchéité des différents éléments les composant est primordiale.
- Les crampons reliant les divers éléments étaient scellés au plomb. Cette méthode devrait être conservée.
- Le cuvelage en résine a l'avantage d'être efficace.

- Pour éviter la boue aux abords, le sol peut être pavé ou dallé (boulets et sable), ce qui redonne une certaine importance à l'édifice et peut conduire à un aménagement urbain agréable au cœur du village.

De plus, ce dallage évitera à la fontaine d'être “enterrée” par les goudronnages successifs de la voirie.

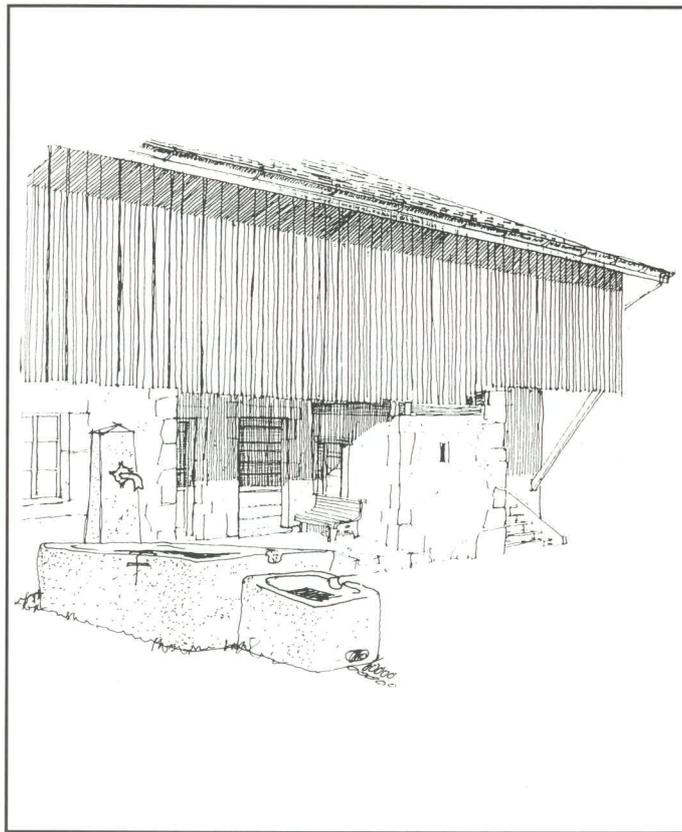
- La présence de l'eau provoque la formation de mousses qui nécessite un entretien régulier afin de garder une eau claire. Evitez le sablage qui rend la pierre poreuse et vulnérable. Préférez un nettoyage à la brosse métallique. Veillez régulièrement à l'étanchéité des maçonneries (joints, enduits...).

- Evitez une trop grande divergence de styles entre le bassin et le mobilier immédiatement environnant ; cela est notamment vrai en matière de couverture : couvrir une fontaine n'est pas toujours nécessaire, celle-ci était rarement prévue pour cela.

Réutilisations :

- Ne pas oublier qu'elles n'ont pas été conçues pour servir de jardinières. Le cuvelage et l'étanchéité devront être repensés en conséquence.
- De nouveaux usages peuvent être trouvés pour les anciens lavoirs couverts : équipés de bancs, ils peuvent servir d'abri- bus ou de lieux de repos pour les touristes et les randonneurs...

Le bassin est un élément important du paysage du village. Il est de la **responsabilité de tous** d'éviter que le bassin soit à l'abandon et que ses abords soient encombrés d'objets hétéroclites : l'espace public est public, donc son usage encadré, l'espace privé se prêtant plus à des usages privés...



LE MOBILIER URBAIN

Depuis plusieurs années, la plupart des villes et des villages se sont dotés d'équipements de services tels que containers de récupération du verre, poubelles, cabines téléphoniques, transformateurs EDF, boîtes diverses, bancs, jardinières, blocs de boîtes à lettres, poteaux de réseaux, etc...

Devenus partie intégrante de notre environnement, ces divers éléments sont peut-être pour les communes l'occasion d'un **projet d'aménagement** autre qu'une simple juxtaposition rarement agréable à l'oeil, voire à l'usage.

Placettes, plantations, matériaux de dallages, éclairage : nombreux sont les moyens **d'améliorer** leur **intégration urbaine** et d'en rendre ainsi leur **utilisation** plus agréable. A propos des jardinières : sauf si leur présence se justifie (impossibilité d'autre alternative, intégration dans un projet d'ensemble) évitez les jardinières posées artificiellement. Ne les disposez surtout pas au hasard. Il existe d'autres moyens de requalifier les espaces non utilisés.

Lorsque l'usage de jardinières s'impose, veillez à payer ce service à son juste prix. Les jardinières doivent être adaptées aux plantes qu'elles contiennent et ne pas être détournées de leur usage initial.

L'ECLAIRAGE

L'ambiance des lieux publics, rues, ruelles, places..., dépend tout autant de leurs qualités spatiales (espace ouvert, dégagé, ou à l'inverse clos, étroit,...) que de leur éclairage.

Travailler ces ambiances lumineuses en variant leur intensité et les types d'éclairage (lampadaires, appliques, bornes lumineuses,...) contribue à affirmer l'identité de la commune.

De manière générale, évitez les lanternes trop "luxueuses", les éclairages éblouissants sur le trajet visuel d'un élément intéressant.

D'une manière absolue, refusez les "spots" vissés sur les arbres (dont ce n'est pas la fonction), ou juxtaposés inesthétiquement sur les façades (on ne regarde pas toujours ce qui est éclairé).

LA SIGNALÉTIQUE

La signalétique est indissociable de la vie économique du Pays, notamment du point de vue touristique.

Pour qu'elle remplisse efficacement son rôle, il faut donc qu'elle soit **lisible** mais **sans défigurer l'environnement**.

En effet, à quoi bon vanter la qualité d'un paysage si celui-ci est dissimulé derrière une quantité de panneaux tous différents et disposés de telle sorte qu'ils en deviennent illisibles ?

Sa surabondance ponctuelle, son manque d'à-propos ou une mauvaise situation amènent en général l'effet inverse de celui recherché tout en dégradant le site (illisibilité, réactions de rejet...).

Mettre au point une signalétique **cohérente**, utilisant le même langage (matériaux, caractères, couleurs, voire mobilier...) affirmerait à la fois **l'efficacité du message et l'identité du Pays**.

Cette dernière pourrait, par exemple, utiliser le même type de support pour l'ensemble du Pays, tandis que la typographie serait propre à chaque commune.

De même, il existait et il existe encore parfois des **enseignes traditionnelles peintes** directement sur les façades. Leurs qualités graphiques font partie d'un patrimoine collectif qu'il faut respecter et valoriser au maximum.



LES PAYSAGES DELAISSES



Sur l'ensemble du territoire, bords de rivières, montagne, villages, champs ou forêts, il existe partout des lieux plus ou moins étendus, et des paysages délaissés, non qualifiés, livrés à tous les assauts, qui ne sont plus appropriés par quiconque, sont oubliés, parfois rejetés jusqu'à ce qu'ils se rappellent tristement et douloureusement à nous par leur vue ou par des nuisances, parfois graves, qu'ils auront attirées et concentrées.

Ces lieux et paysages se retrouvent disséminés partout :- friches agricoles, vergers abandonnés, chantiers plus ou moins permanents...

- bords de route, parkings, rond-points, fossés, bords de ruisseaux ou de rivières...

- espaces interstitiels urbains.

Leur multiplication **trop perceptible**, rime avec banalisation, dévalorisation des paysages, des lieux et finalement des gens qui les cotoient quotidiennement.

L'absence de gestion entraîne l'appropriation sauvage.

Le problème principal relève de la notion de qualification de ces lieux : leur situation, à la périphérie de différentes propriétés et leur "appartenance" à différents propriétaires (Etat, commune, particuliers...) ou à "aucun" .

Ces territoires "délaissés", non gérés, voire abandonnés par leurs responsables, voient généralement émerger la situation suivante : ce qui "n'appartient" à personne "appartient" à tout-un-chacun sans responsabilité pour quiconque et avec, parfois, à la clef, une note élevée pour la collectivité. Finalement, ce territoire sans enjeu particulier devient celui où se retrouvent toutes les nuisances expulsées des autres sites (systèmes).

Ce sont des espaces en lisière, souvent très fragiles, exposés et d'autant plus visibles qu'il s'agit ici d'un milieu essentiellement rural : lisières de propriétés et lisières de bois, lisières de villages et de routes ...

Dépôts d'ordures et gravats, affichages sauvages, friches,... ces lieux passent rapidement de l'état sauvage au statut de lieux "irresponsabilisés", tolérés, squattés puis, souvent s'installe une sorte de **droit** coutumier, d'usage.

Paradoxalement, ces lieux sont souvent des lieux stratégiques dans la mesure où ils bénéficient fréquemment d'une situation exposée (aux mauvais traitements et à la vue): proximité de village, bordure de route, belvédère,...

Même si ce phénomène dépasse largement le Pays du Giffre et qu'il n'y représente pas un territoire dominant, il appartient à tous de s'en préoccuper et de participer ainsi à combattre un phénomène pouvant réduire à néant tous les efforts consentis par ailleurs pour valoriser une qualité et un cadre de vie ainsi qu'une image à implications économiques évidentes.

On comprend, alors, la nécessité de remédier à ces dérives en responsabilisant tout le monde : les acteurs (comportement) et les observateurs (perception). Chacun doit prendre conscience que ces lieux sont autant d'enjeux collectifs qu'individuels.

En premier lieu, tout le monde sachant qu'un lieu "abandonné" attire toutes les dégradations, il convient autant pour les particuliers que pour la collectivité d'y **marquer** une réappropriation ou d'y confirmer une appropriation : cela au sens "noble" du terme n'incluant certes pas l'usage systématique de clôtures ou de signalisations souvent dégradantes par elles mêmes.

Diverses formules sont possibles afin d'optimiser les prises de conscience et l'effet d'émulation positive :

- agir :

- . planifier des secteurs prioritaires comme étant stratégiques (points de vues, secteurs fréquentés...),
- . équiper certains lieux de stationnement et de pique-nique en poubelles...
- . appliquer la réglementation en matière d'affichage...
- . définir, au moins à l'échelle du Pays, une charte graphique signalétique et des critères de choix d'un mobilier "urbain" adapté (lieux d'affichage prévus, jardinières, bancs, éclairages, mobilier et poteaux EDF et PTT (des discussions sont possibles)...

- inciter :

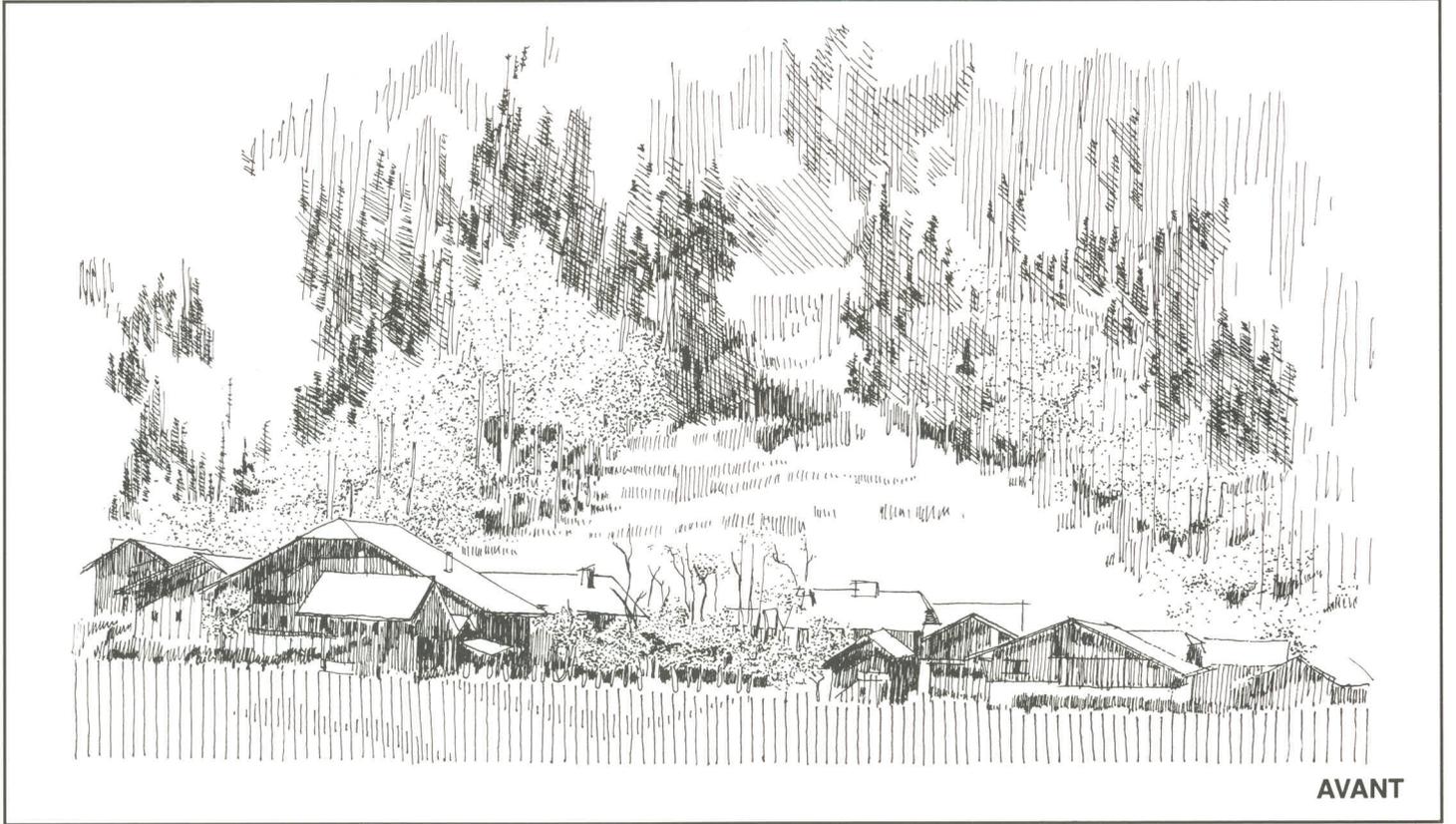
- . mettre en place une charte de “bonne conduite” (labels, récompenses...) pour les collectivités et particuliers sur l’ensemble des communes, contenant des objectifs, quelques indications sur les modalités de traitement et d’usage de tels espaces,
- . organiser palmarès et concours (cf villages fleuris...),
- . sensibiliser les enfants par le biais d’interventions scolaires pour sensibiliser les parents,
- . utiliser la presse (locale, municipale) pour lancer des thèmes de réflexion et des opérations ponctuelles ou globales de réhabilitation (nettoyages...).

- conseiller :

- . pour le traitement de ces espaces par le biais des interventions d’un architecte consultant et de publications de référence.

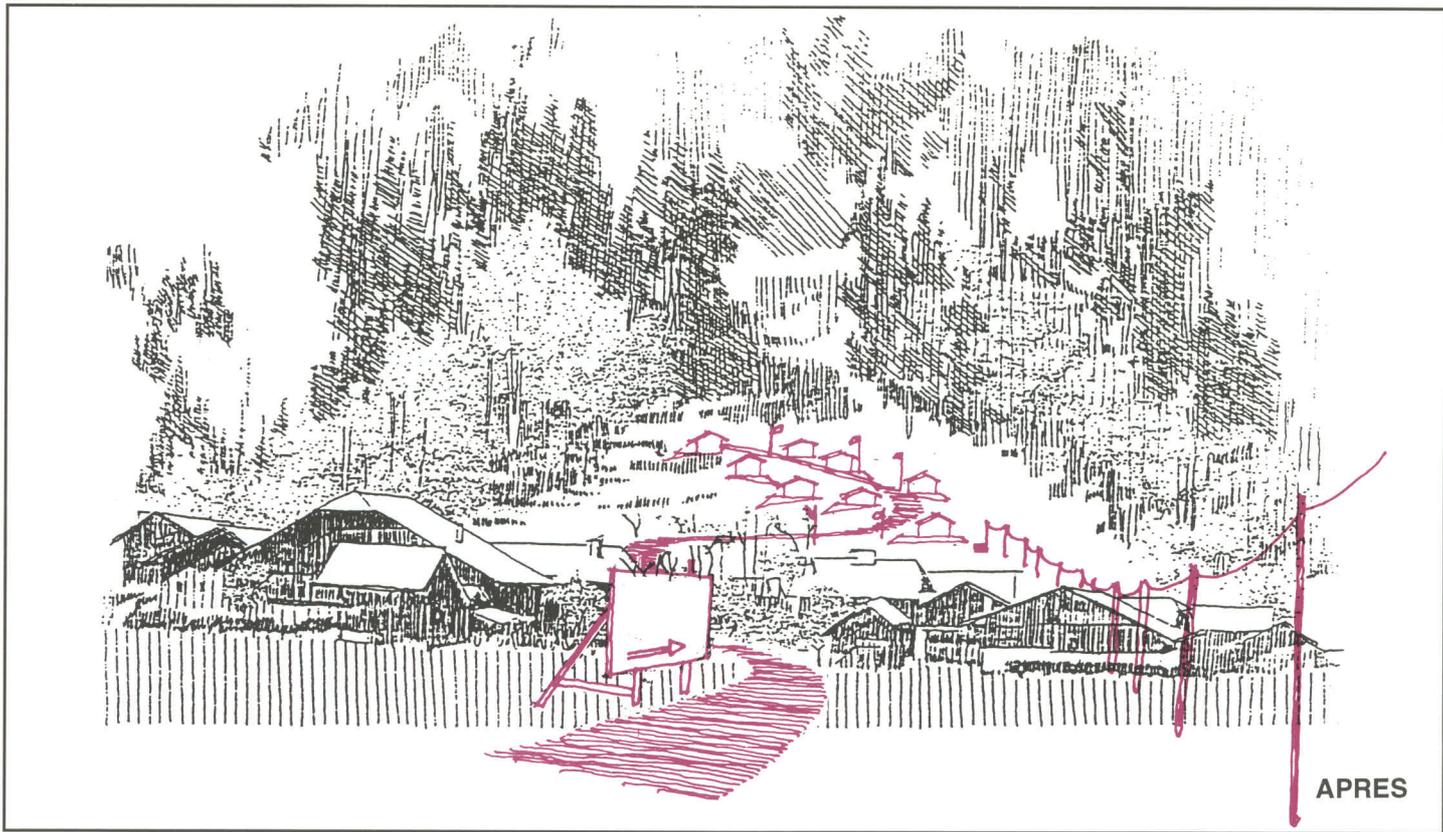
- légiférer :

- . appliquer la législation en vigueur : interdire les dépôts et affichages sauvages (déchets, **gravats** mais aussi matériaux divers), cabanons autoconstruits (souvent sans permis), le temporaire qui dure... ,
- . utiliser les dispositions du P.O.S., de la loi paysage...



AVANT





APRES

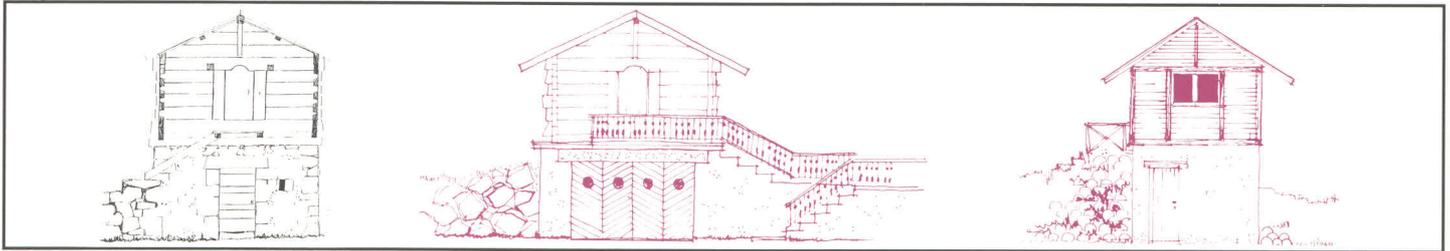
S'il est désormais impossible et pas forcément souhaitable de réduire la construction de ces chalets, c'est aux communes de veiller à limiter les dégâts en contrôlant le plus étroitement possible leur implantation, leur impact dans le paysage, leur couleur, leur nombre, leur répartition et la qualité de leur architecture.

Sachez seulement que le chalet, outre les vrais bâtiments traditionnels, est le seul type de construction offrant une relative homogénéité (d'être en bois). Le risque est donc de voir les visiteurs puis les habitants locaux considérer cette "tradition" comme la leur en lieu et place de leurs réelles racines et cela d'autant plus qu'une imagerie traditionnelle existe déjà, à-priori, rattachée à la

notion de chalet ; cette imagerie est d'ailleurs la même ou à peu près, que ce chalet soit autrichien, suisse, pyrénéen ou même parfois canadien, finlandais voire haut-savoyard.

On peut ainsi envisager l'apparition d'un nouveau "style" du Pays, encore faut-il que celui-ci traduise une marque liée à son terroir par des éléments de reconnaissance spécifiques... (volume, ouvertures, ornements)

Remarque : il ne faut pas confondre systématiquement "chalet" et maison utilisant le bois comme matériau dominant.



ANNEXES

**Appareil et
pierre appareillée**

Terme désignant le mode d'assemblage des matériaux, il peut être : soigné, réglé (par lits horizontaux), de hasard.

Balustre

Courte colonnette, renflée, constituant les éléments verticaux d'un garde corps.

Bardeau

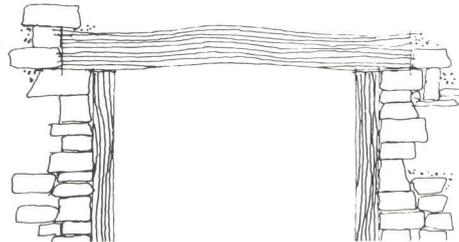
Tuile en bois.

Beurrer

Enduisage avec un mortier gras d'une épaisseur suffisante pour couvrir la surface des pierres ne laissant apparaître que celles dépassant légèrement.

**Chapeau de
gendarme**

Forme rappelant celle des bicornes des gendarmes du XIX^e siècle.



Comble

Le volume compris entre le dernier plancher et la couverture.

Encadrement

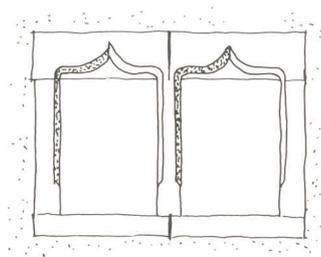
Partie de la maçonnerie, souvent en saillie, quelque fois ouvragée, entourant le trou d'une fenêtre, d'une porte.

Fascine-fagot

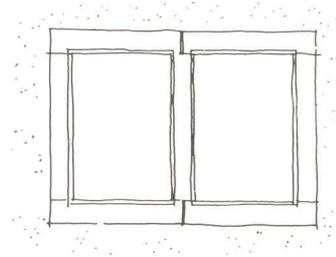
Sont synonymes. Grosses brassées de menu branchage, liées ensemble, servant à allumer le feu et à chauffer le four à pain.

Fenêtre jumelée

Désigne une fenêtre constituée par deux fenêtres accolées.



type lancéolé



type courant

Jambages

Parties verticales de mur particulièrement chargées et que l'on construit avec soin.

Linteau

Poutre ou partie de maçonnerie formant la partie supérieure d'une porte, d'une fenêtre.

Moellon

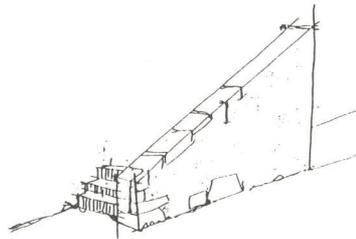
Pierre de dimension moyenne, non taillée.

Molasse

La molasse est un grès tendre relativement très répandu dans le pays.

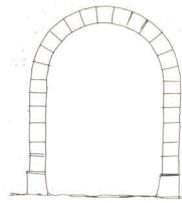
Mur rampant

Mur qui ne se termine pas horizontalement mais qui suit une pente accompagnant un ouvrage (escalier, toit...).



Ouvertures en :

Plein cintre



Palines

Planches découpées pour faire un décor et qui sont disposées verticalement dans le garde-corps.

Petit auvent

Petit toit fixé en façade et abritant une porte, une fenêtre...

Pied-droit

C'est le jambage d'une porte.

Queue de sapin

Terme local désignant un poteau de bois de faible diamètre, pris en général dans l'extrémité d'un tronc de sapin.

Seuil

Partie en bois ou en pierre formant l'élément inférieur de la baie d'une porte.

Solaret

Sorte de balcon à claire-voie où l'on faisait sécher Les oignons...

Tablette

Partie en bois ou en pierre formant l'élément inférieur de la baie d'une fenêtre.

Terrasse (/balcon)

C'est un balcon de grande dimension faisant une importante saillie en façade ou alors de "plain-pied".

Tuile écaille

Tuile plate dont le bord inférieur est arrondi.

Volet à écharpe

Il est constitué de planches verticales jointives, fixées sur des barres de bois hautes et basses reliées entre elles par une barre oblique (l'écharpe).



BIBLIOGRAPHIE

- (1) - “La Savoie des origines à l’an mille” - Presse Université
- (2) - “Les Alpes occidentales - R. Blanchard
- (3) - “Les Celtes” - Paul-Marie Duval - NRF
- (4) - “Villes, villages et campagnes de l’Europe Celtique - Hachette
- (5) - “Histoire des communes savoyardes”
Haute-Savoie - Le Faucigny - Jean-Yves Mariotte et Henri Baud
- (6) - “Les sources régionales de la Savoie” - Fayard
- (7) - “Notes sur l’art populaire en Savoie” - P. Dufournet
- (8) - “La vie quotidienne en Savoie aux XVII et XVIII siècles” - Jean et René Nicolas

(9) - "La Haute-Savoie" - Francis Wey

(10) - "Taninges et ses environs" - Hyppolite Tavernier

(11) - "Les vieux fours à pain" - P. Delacretaz

(12) - "L'architecture rurale et bourgeoise en France" - G. Doyon et R. Hubrecht

(13) - "L'architecture rurale traditionnelle" - Henri Raulin

SOURCES ILLUSTRATIONS

- (A) Le Fer à Cheval par TERRY - Collection Paul Payot - Propriété du Département de la Haute-Savoie - Conservatoire d'Art et d'Histoire - Annecy - Cliché Denis Vidalie.
- (B) Tête de Celte - Dessin François GURLER - C.A.U.E. 74.
- (C) Cachet du Comte Amédée de Savoie.
- (D) Départ pour les petites besognes d'hiver - "Le tour de Savoie par deux enfants" de Marie-Thérèse HERMANN, Editions La Fontaine de Siloé.
- (E) Un colporteur - "Le tour de Savoie par deux enfants" de Marie-Thérèse HERMANN, Editions La Fontaine de Siloé.
- (F) Une bergère - "Le tour de Savoie par deux enfants" de Marie-Thérèse HERMANN, Editions La Fontaine de Siloé.
- (G) Petit savoyard en exil - "Histoire des communes savoyardes - Haute-Savoie - Le Faucigny" de Jean-Yves MARIOTTE et Herni BAUD.
- (H) Samöens par TERRY - Collection Paul Payot - Propriété du Département de la Haute-Savoie - Conservatoire d'Art et d'Histoire - Annecy - Cliché Denis Vidalie.
- (I) Chemin de montagne - "Le tour de Savoie par deux enfants" de Marie-Thérèse HERMANN, Editions La Fontaine de Siloé.
- (J) Sixt au siècle dernier - "Histoire des communes savoyardes - Haute-Savoie - Le Faucigny" de Jean-Yves MARIOTTE et Herni BAUD.
- (K) Scez tiré du livre "The waldenses" by William Beattie, illustré par Brockedon - Collection Paul Payot - Propriété du Département de la Haute-Savoie - Conservatoire d'Art et d'Histoire - Annecy.
- (L) Sixt en 1866 par TERRY - Collection Paul Payot - Propriété du Département de la Haute-Savoie - Conservatoire d'Art et d'Histoire - Annecy - Cliché Denis Vidalie.
- (M) Taninges et le pic de Marcellly - "Histoire des communes savoyardes - Haute-Savoie - Le Faucigny" de Jean-Yves MARIOTTE et Herni BAUD.
- Autres dessins : Alain HENRY-DENIS sauf p 72 - Dessin François GURLER - C.A.U.E. 74 et page 64 - Dessin Geneviève PONCIN.

NOTES PERSONNELLES

Ce document est la propriété du **C.A.U.E.** de Haute Savoie.
Toute reproduction, même partielle, est soumise à autorisation
de cet organisme.
ISBN 2 - 910618 - 10 - 2
imprimé en décembre 1994
par l'imprimerie **A à Z REPRO** à Cran-gevrier, Haute Savoie



HAUTE-SAVOIE
C.A.U.E. de Haute-Savoie
18 avenue du Parmelan, B.P. 2444
74041 ANNECY CEDEX
Tél. 50 33 50 03
50 33 50 48